

Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

« Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et le poids de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. » (article L. 2121-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT))


VALDAHON

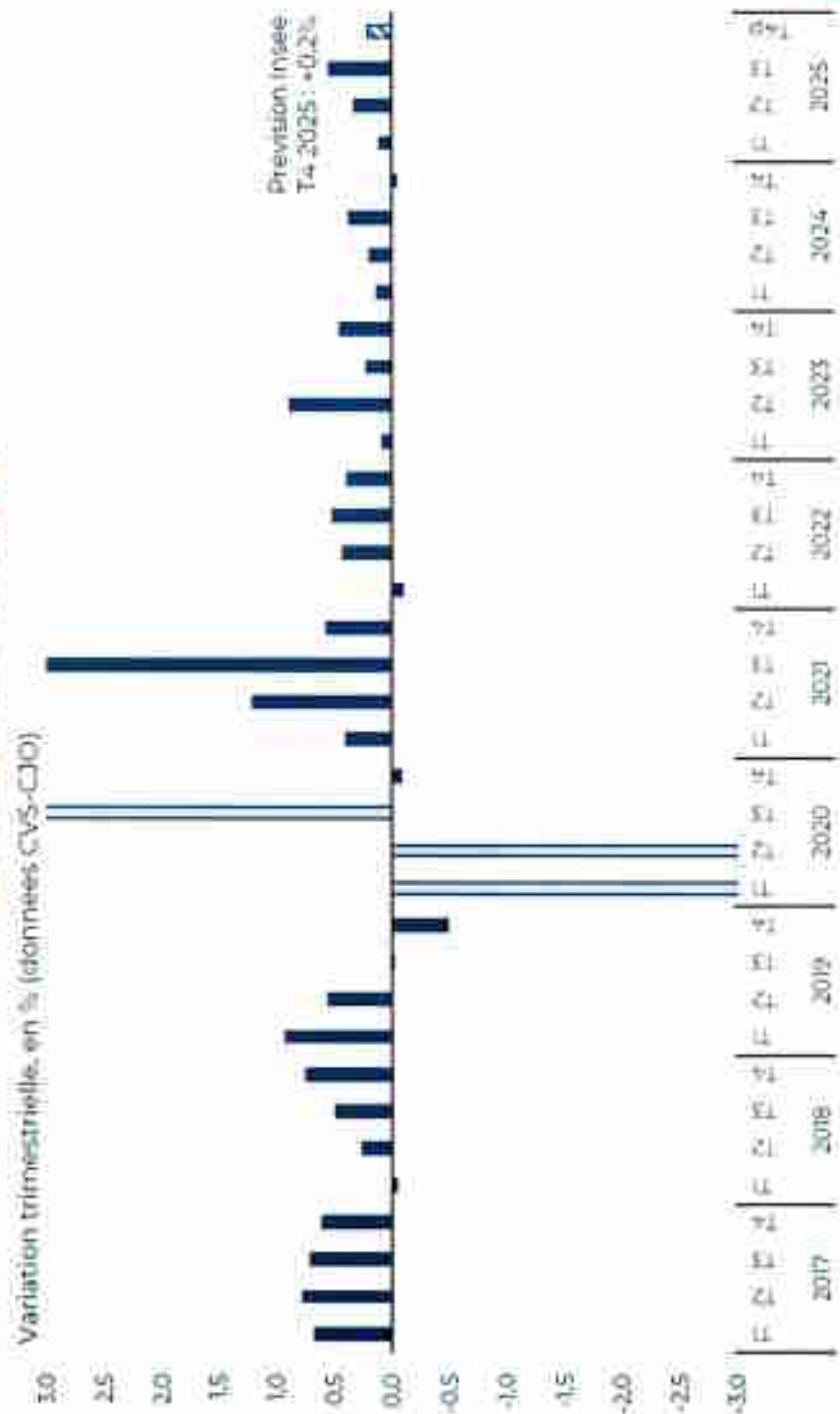
Agenda

- ▶ Processus législatif
- ▶ Contexte national
- ▶ Contexte Bloc communal
- ▶ Comparaison à la strate
- ▶ Commune de Valdahon
 - ▶ Population
 - ▶ Rétrospective budgétaire
 - ▶ Projections budgétaires
 - ▶ Tendances budgétaires
 - ▶ Ressources humaines : rétrospective et prospective
 - ▶ Subventions
 - ▶ Récapitulatif fonctionnement : dépenses et recettes/chapitre
 - ▶ Etat de la dette
 - ▶ Epargne
 - ▶ Investissements
 - ▶ AP/CP
- ▶ Budget principal – Recettes des ventes
- ▶ Budgets annexes : dépenses et recettes

Source: Deloitte

Contexte National

Évolution du PIB français



Source : Banque Postale

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

ID : 025-212505788-20260212-D_2026_17-DE

Berger
Levrault

Contexte National

Prévisions de croissance (PIB volume)

Prévisions annuelles France	2025	2026
Insee (déc. 2025)	+0,9%	/
Banque de France (déc. 2025)	+0,9%	+1,0%
Commission européenne (nov. 2025)	+0,7%	+0,9%
OCDE (déc. 2025)	+0,8%	+1,0%
EMU (oct. 2025)	+0,7%	+0,9%
Gouvernement (PLF 2026)	+0,7%	+1,0%
Prévisions annuelles Zone euro		
BCE (déc. 2025)	+1,4%	+1,2%
Commission européenne (nov. 2025)	+1,3%	+1,6%
OCDE (déc. 2025)	+1,3%	+1,2%
EMU (oct. 2025)	+1,2%	+1,1%

Source : Banque Postale

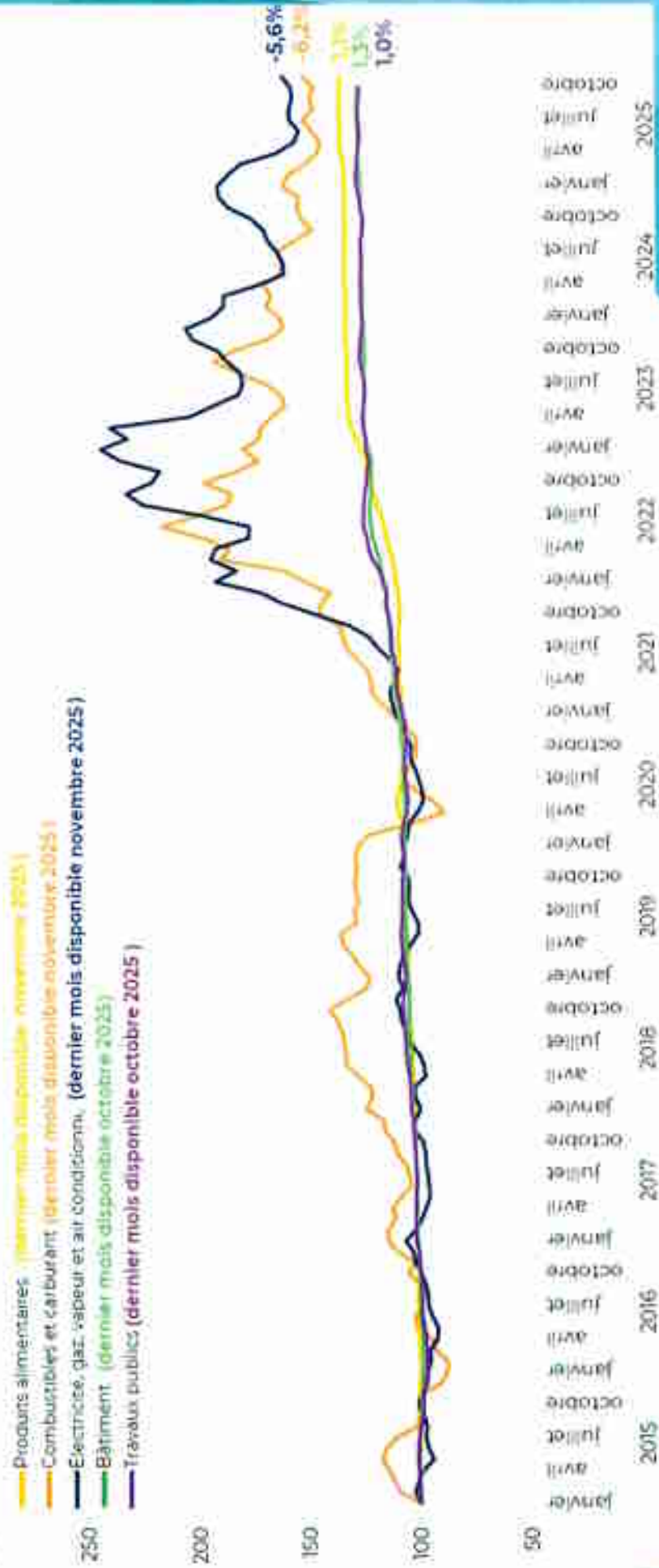
Prévisions d'inflation*

Prévisions annuelles France	2026
Insee (déc. 2025)	+1,5 % (sur un an en juin 2026)
Banque de France (déc. 2025) - IPCH	+1,3%
Commission européenne (nov. 2025) - IPCH	+1,3%
OCDE (déc. 2025)	+1,3%
EMU (oct. 2025) - IPCH	+1,5%
Gouvernement (PLF 2026)	+1,3%
Prévisions annuelles Zone euro	
BCE (déc. 2025) - IPCH	+1,9%
Commission européenne (nov. 2025) - IPCH	+1,9%
OCDE (déc. 2025) - IPCH	+1,9%
EMU (oct. 2025) - IPCH	+1,9%

Contexte National

Indices de prix impactant la dépense locale

Base 100 en janvier 2015 (à côté des courbes : évolutions sur 12 mois glissants)

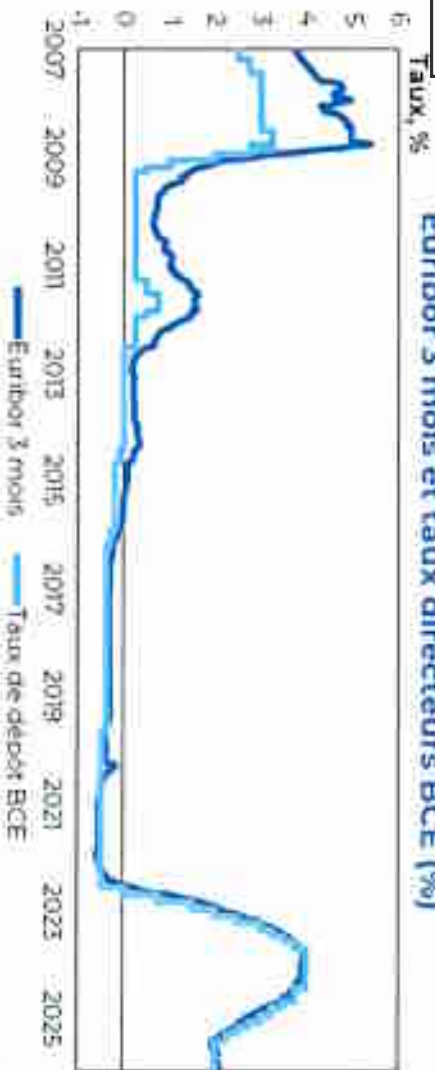


Source : Banque Postale

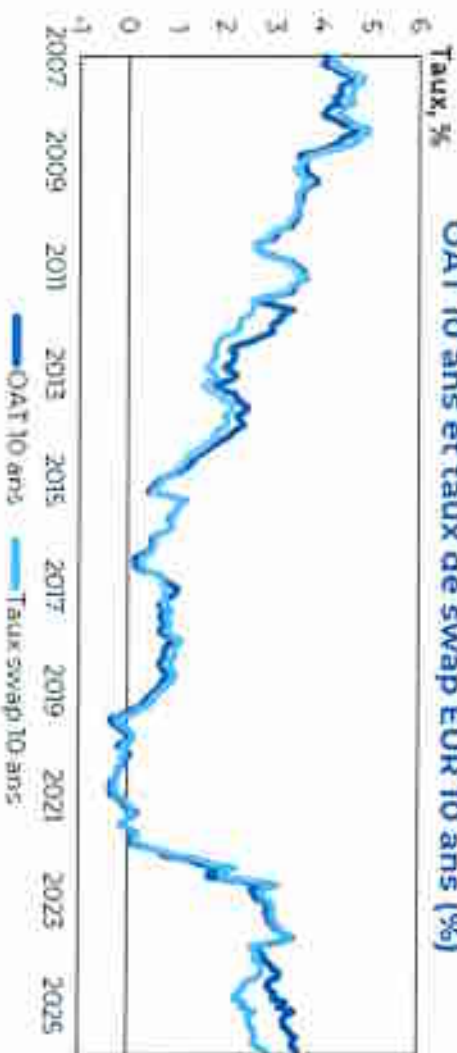
Contexte National

Stabilité des taux courts termes mais en augmentation sur moyen / long terme

Euribor 3 mois et taux directeurs BCE (%)

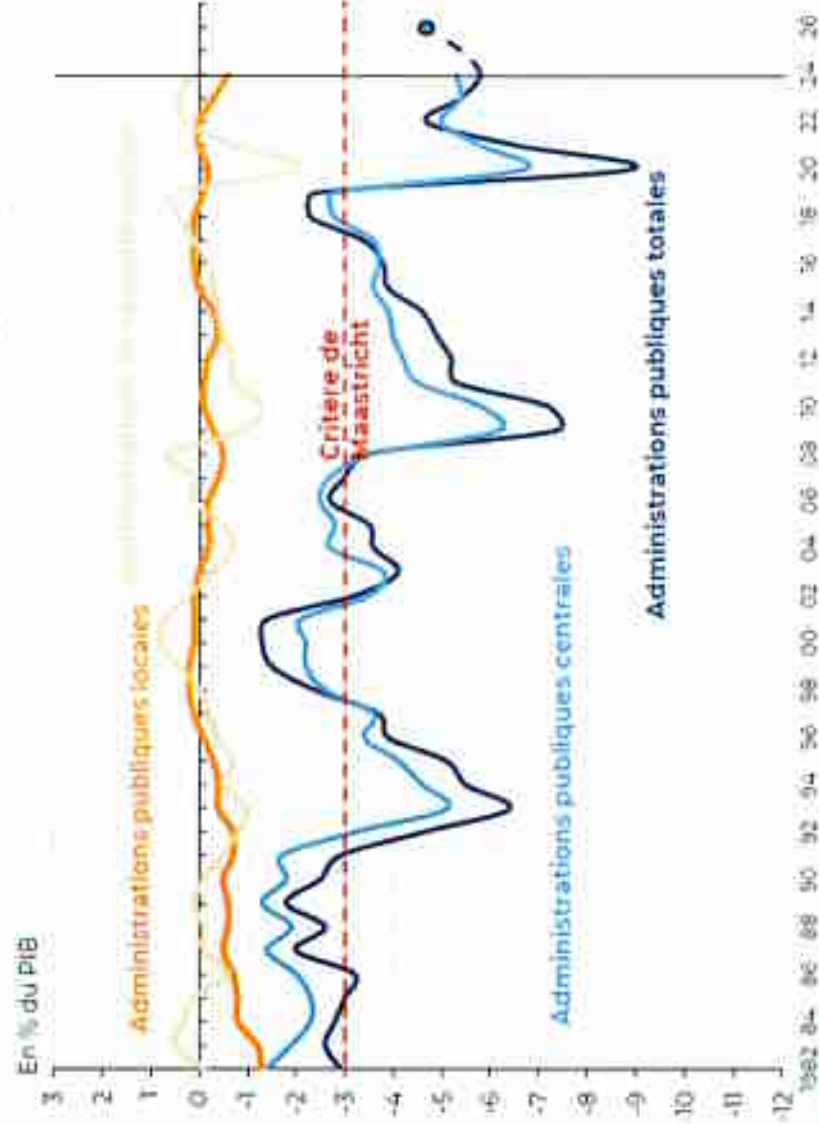


OAT 10 ans et taux de swap EUR 10 ans (%)



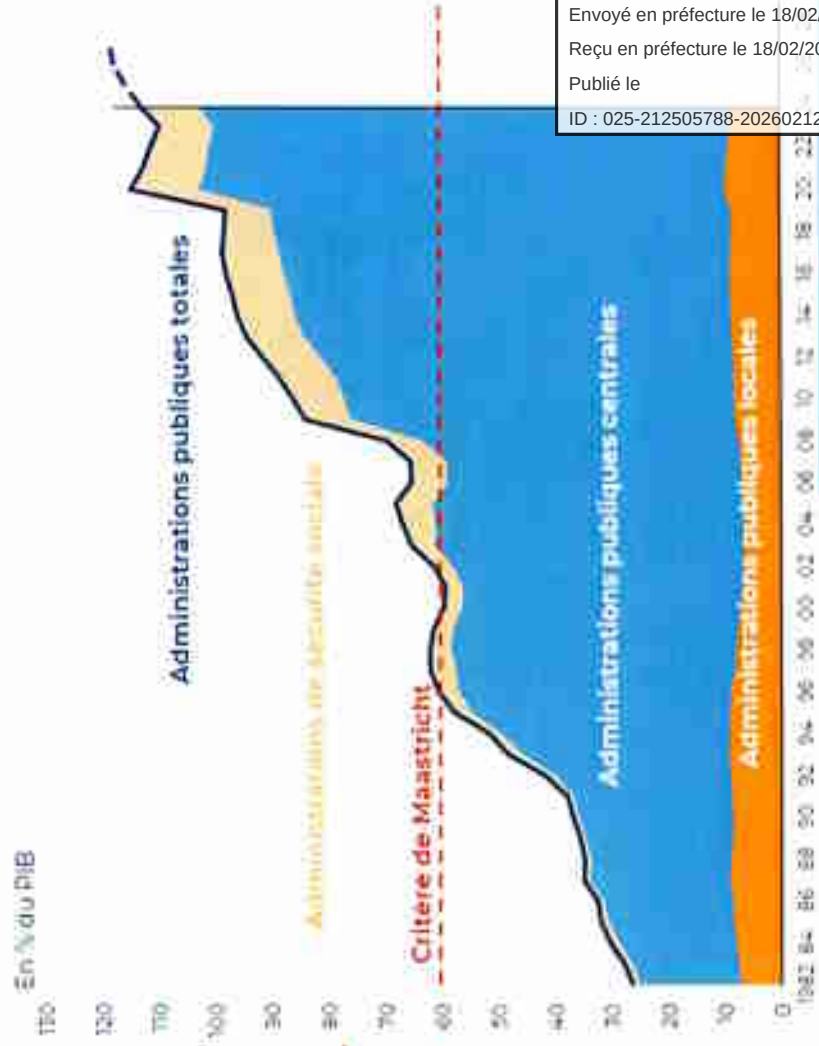
Contexte National

Le déficit des administrations publiques



Source : Banque Postale

La dette des administrations publiques



Contexte Bloc communal

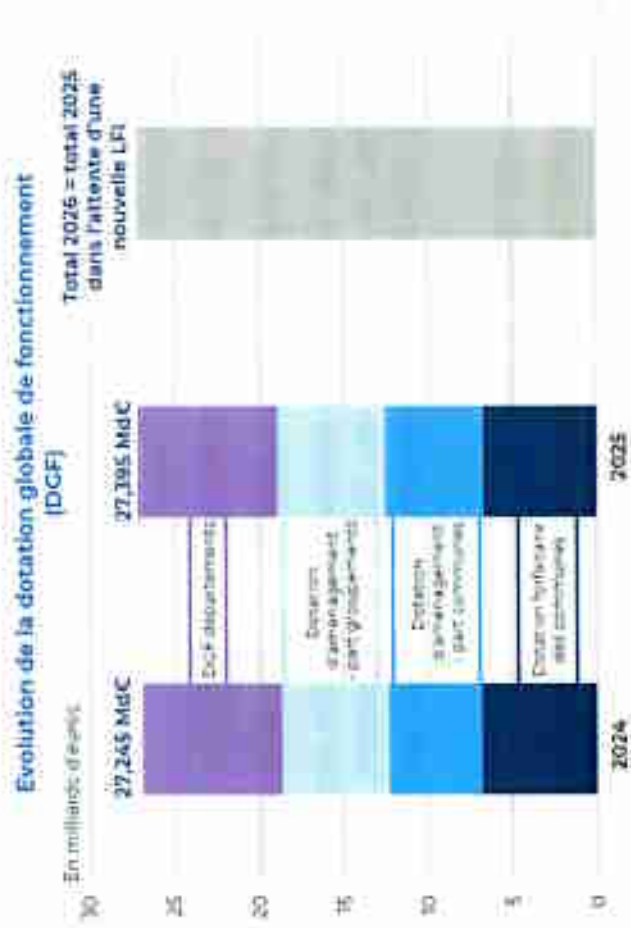
- **2023: le besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques locales à 9,9 Md€ est une première alerte.** C'est en effet le montant le plus élevé enregistré depuis 2008 lors de la crise des subprimes.
- **2024: forte dégradation de l'épargne brute qui s'effondre de près de 20% et augmentation de l'encours de dette qui devrait franchir le cap des cinq années d'épargne brute.**
- **2025: la dégradation devrait se poursuivre en raison des 10 Md€ de restrictions supplémentaires imposées aux budgets locaux.** 10 Md€ de restrictions sont imposées en un an, soit plus de 85% de la baisse des 11,5 Md€ de 2014 à 2017) concentrées sur une seule année. **10 Md€, c'est 20% de l'épargne des collectivités locales. S'ajoutent les dépenses transférées, et la multiplication des normes** (1 Md€ en moyenne par an, hors frais de personnel).

Ces tensions sont le résultat du pilotage des budgets locaux par le budget de l'Etat:

- **Suppression du levier fiscal:** les deux tiers de la fiscalité locale reposent sur les propriétaires
- **Adossement des recettes à la TVA:** les erreurs de prévision bousculent les équilibres des budgets locaux
- **TVA et coefficient correcteur (coco): l'évolution des recettes locales se détache progressivement de l'évolution socio-économique de la collectivité,** de l'évolution des bases économiques, des variations de population pas prise en compte dans la fraction de TVA ou peu prise en compte, la TFPB ne reposant que sur les propriétaires, etc.
- **Perte cumulée depuis 2010 de 71 Md€ de DGF pour le bloc communal**
- **Transferts de charges, multiplication des normes** (1 Md€ en moyenne annuelle hors frais de personnel)

Contexte Bloc communal

- DGF 2026 = 2025 avec versement par douzièmes (sauf pour la DSU, la DSR et la DNP) sur la base des montants de 2025 en attendant la notification des montants individuels, qui résultent notamment de la répartition interne à la DGF et de l'application des critères individuels.
- Le PLF 2026 prévoit à la fois une **stabilisation** du montant global et une **augmentation de la péréquation** à hauteur de 290 M€ (comme en 2025).



Source: AMF

Contexte Bloc communal

Modifications Institutionnelles	2023	2024	2025	2026
Nombre de communes : 1 ^{er} janvier (hors collectivités inter-met)	34 045	34 935	34 875	34 875
Nombre de communes nouvelles au 1 ^{er} janvier (par rapport à 2013)	793	804	845	845
Nombre de groupements à fiscalité propre au 1 ^{er} janv. (hors Polynésie-Fr.) dont métropoles (y compris de Lyon)	1 255 22	1 255 22	1 255 22	1 254 22
Nombre de syndicats (SIVU, SIVOM, mixtes) au 1^{er} janvier	8 015	8 471	8 040	7 975

Nouveaux transferts de compétences/Modifications Institutionnelles

publiscite recentration du RPA
l'Alpage entre dans l'expérimentation
13 territoires sélectionnés pour
l'expérimentation relative à
l'accompagnement renforcé des
allocataires du RSA.

Transfert du pouvoir de police de
la publicité extérieure aux maires
transfert possible aux préfets
d'intercommunalité pour
conditionnel, comme le prévoit
le loi Climat et Résilience au 23
août 2021 (et article 250 LFI
2024 (contenant la
compensation))

La LFI 2024 a prévu une
réforme de la tarification des
EHPAD avec l'expérimentation à
compter de 2025 du transfert à la
securité sociale du financement
de la section dépendance des
EHPAD, notamment du ressort
des départements

Au 1^{er} janvier 2026 Mayotte est
devenue un Département.
Néanmoins 2025-2027 du 1^{er} août
2025 de pilotage expérimentation pour la
réorganisation de Mayotte)
Centralisation du Compte
financier unique (CFU) et donc de
l'institution M57 avec application
obligatoire des les comptes de
finances 2026 (ordonnance
n°2025-526 du 12 juin 2025)

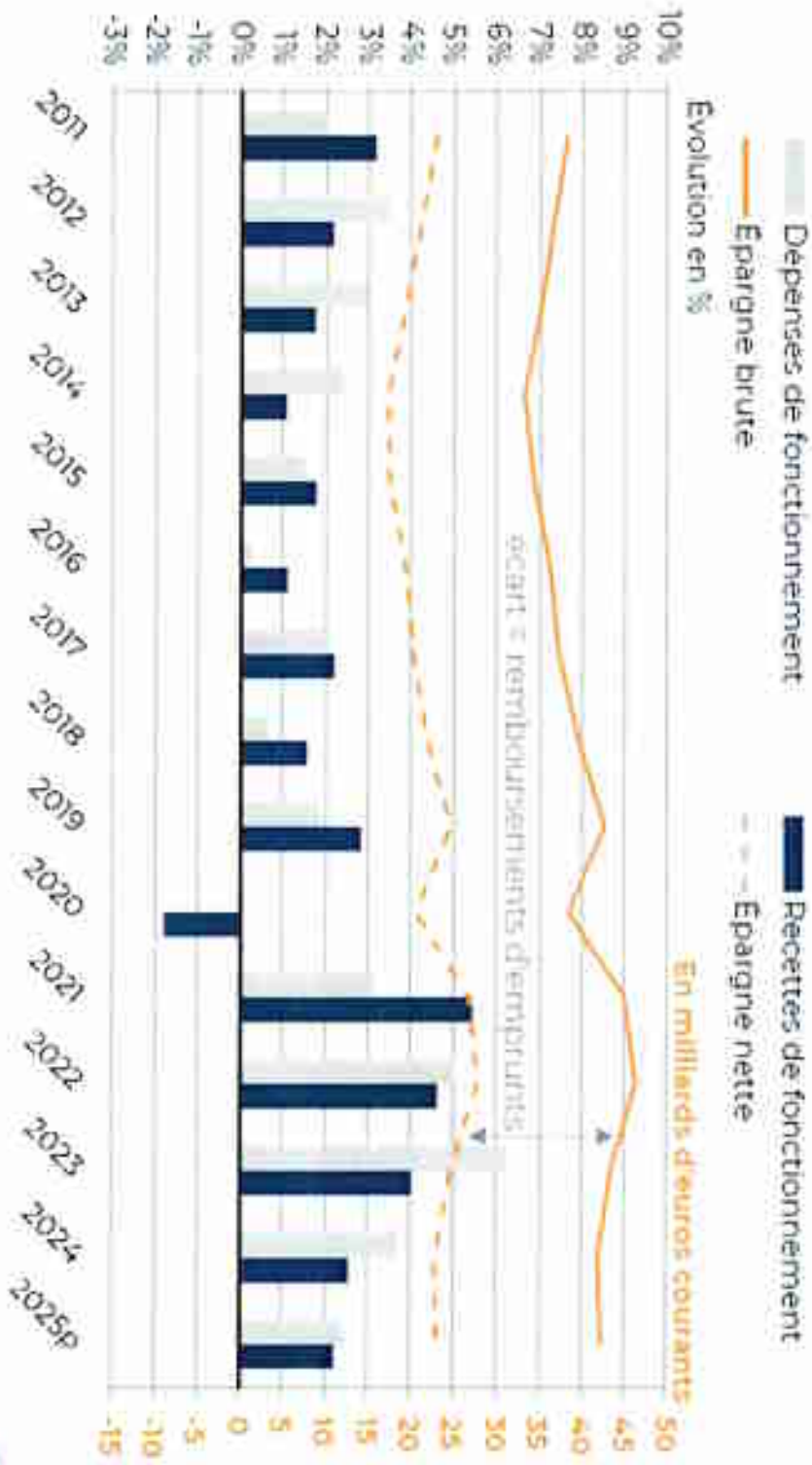
Contexte Bloc communal



Figure 14 : Évolution du produit des impôts directs locaux entre 2003 et 2024 (en Mde)
Source : DGCL, les collectivités locales en chiffres 2025

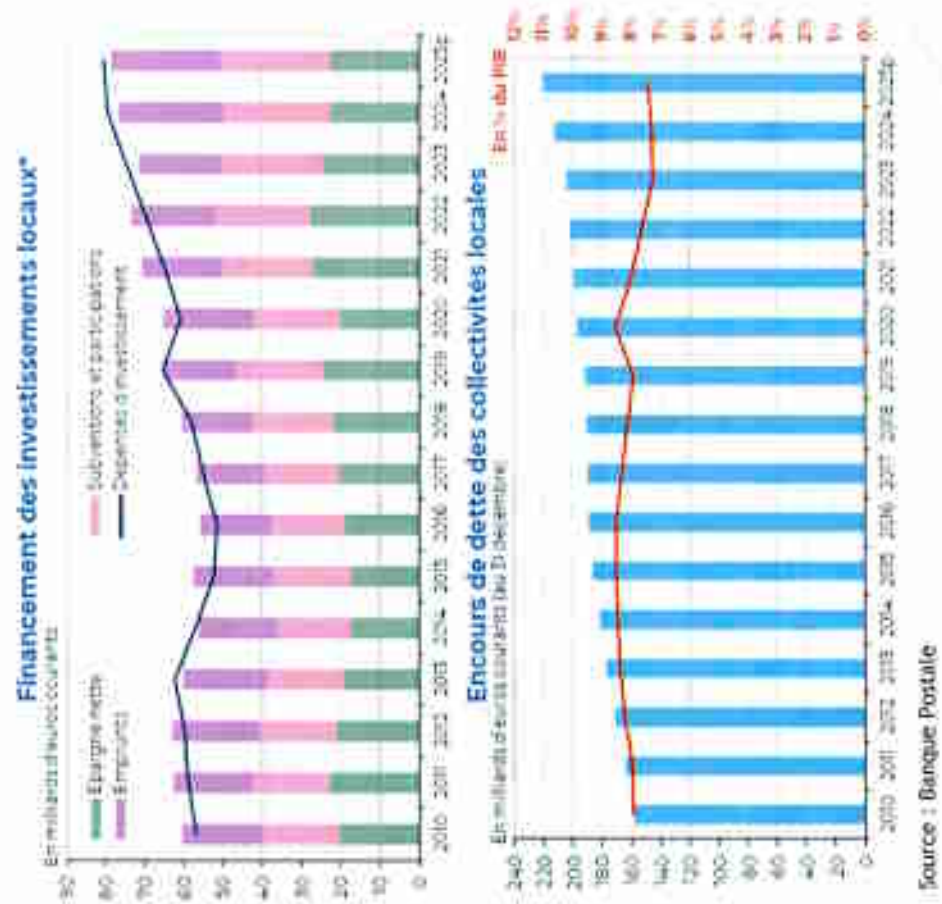
Contexte Bloc communal

Les composantes de l'évolution de l'épargne brute des collectivités locales



Source : Banque Postale

Contexte Bloc communal

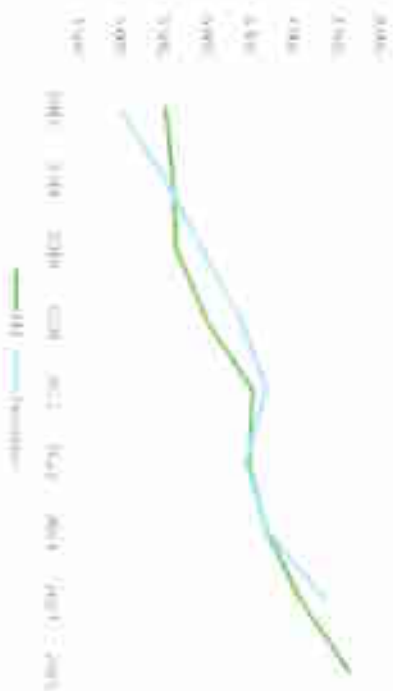


Contexte Bloc communal

La réforme se déployant à partir des dépenses existantes à compter de l'exercice 2021, elle s'est appliquée sur les régimes de versement existant sans les remettre en cause. Elle a été mise en œuvre sur trois années (2021-2023) touchant les différentes catégories de bénéficiaires progressivement en fonction de leurs régimes de versement :

- en 2021, près de 2 000 entités ont bénéficié des attributions automatisées du FCTVA l'année de réalisation de la dépense (bénéficiaires du régime N°1) ;
- en 2022, 18 000 bénéficiaires supplémentaires ont perçu le FCTVA l'année suivant la réalisation de la dépense (bénéficiaires du régime N°1) ;
- en 2023, la réforme a été étendue aux 29 000 bénéficiaires de droit commun percevant le FCTVA deux années après l'exécution de la dépense (bénéficiaires du régime N°2).

Enfin, cette réforme a accélééré significativement le rythme infra-annuel de versement du FCTVA : au 31 octobre 2023, le montant total attribué s'élevait à 66 % de l'attribution annuelle contre 59 % en 2021 et 2020 et 64 % en 2018.



(Figure 38) : Evolution des dépenses de FCTVA en M€, pour la période 2018-2024
Source : Bénéficiaires Budget, CCAR

Contexte Bloc communal

Rappel PLF 2026 : le FCTVA (article 32)

Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA):

- Modification du calendrier de versement pour les EPCI (retour au droit commun : fin de la contemporanéité → 2026 = année blanche (pour rappel : 1,2 Md€ de FCTVA pour les EPCI en 2024, dont environ les 5/6 sont contemporains) ;
- Modification du périmètre d'éligibilité (fin de la prise en compte des dépenses de fonctionnement – pour rappel : environ 330 M€ de FCTVA estimés au titre du fonctionnement en 2024. **A noter, la version au 15/12/2025 n'entérine pas cette modification ;**
- Rétablissement du versement pour les collectivités qui réalisent des travaux dans le cadre de leurs concessions d'aménagement ;
- Simplification pour les collectivités situées dans des communes reconnues en état de catastrophe naturelle.

A noter – version au 15/12/2025 : rétablissement de l'éligibilité des travaux réalisés en régie

Source : Banque Postale

Contexte Bloc communal

Impact sur investissement

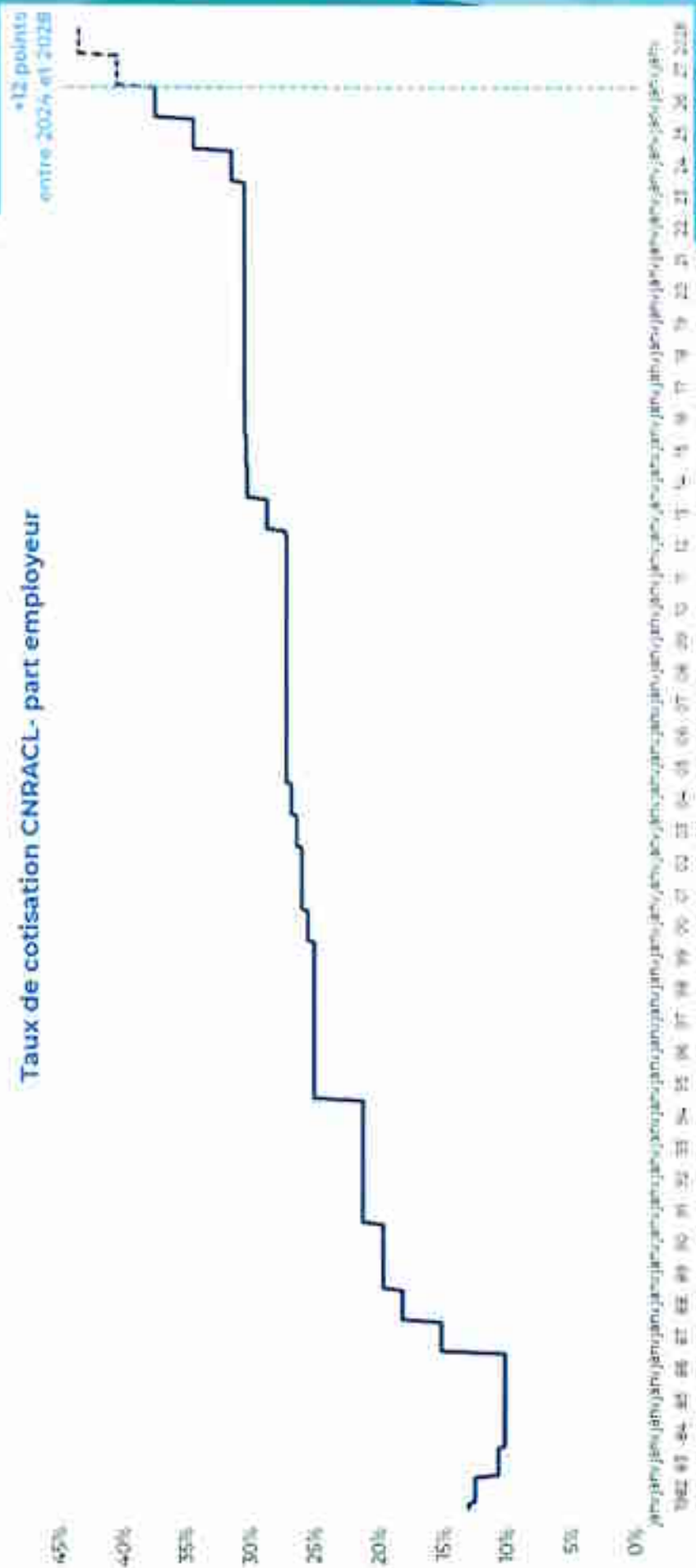
Rappel : répartition des dotations budgétaires prévue au PLF 2026

Programme	Dotations (en M€)	Autorisations d'engagement - PLF 2026 (et évolution par rapport à la LFI 2025)	Crédits de paiement - PLF 2026 (et évolution par rapport à la LFI 2025)	Services votés ouverts par décret - Crédits de paiement
Total Dont :				
		3 511,1 (-150,3)	3 675,6 (+67,2)	
119 (Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements)				
DETFR		1 416,0 (-290) au sein d'un « Fonds		
DSIL		d'investissement pour les territoires « cf. étude 20 »		
DSIL exceptionnelle		1 509,0 (+58)		
DPV		3 608,4		
DS/D		219 (-)	166,7 (+8,1)	
DECD		1 638,3 (+479)	1 638,3 (+479)	
Titres exclusifs		100,0 (-)	100,0 (-)	
Autres dotations		110,0 (-)	110,0 (-)	
380 (Fonds d'accélération de la transition écologique)				
Fonds vert		6 48,0 (-497,0)	1 083,8 (-35,2)	1 124,0

Source : Banque Postale

Contexte Bloc communal

Taux de cotisation CNRACL- part employeur



Source : Banque Postale

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

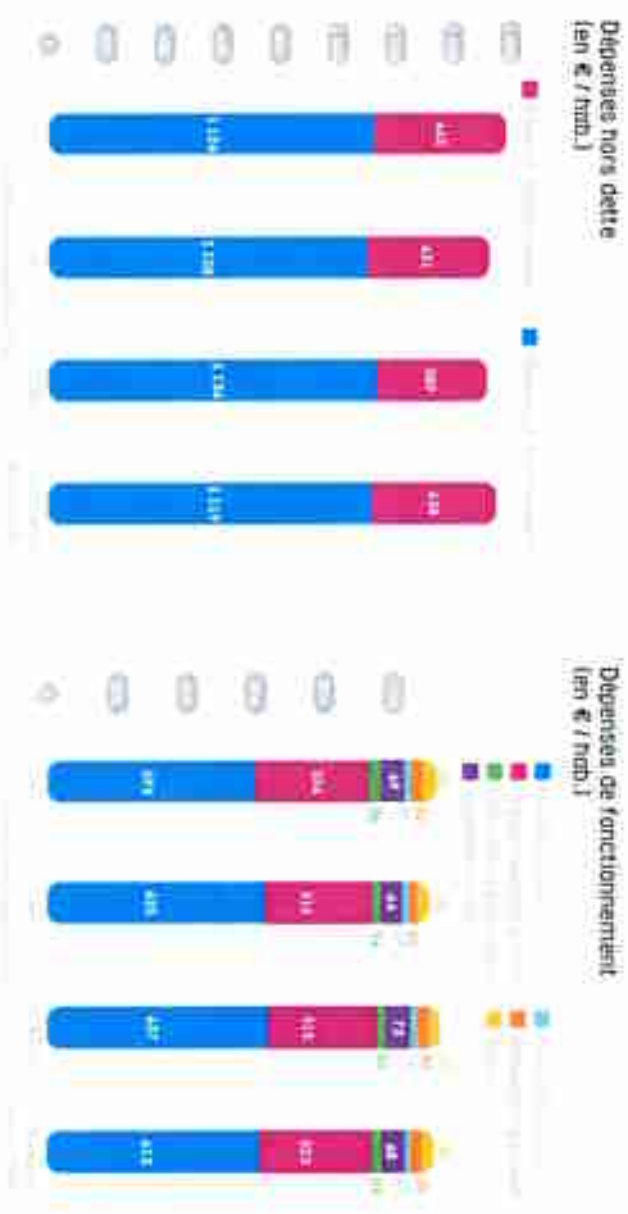
Publié le

Berger
Levrault

ID : 025-212505788-20260212-D_2026_17-DE

Comparaison à la strate

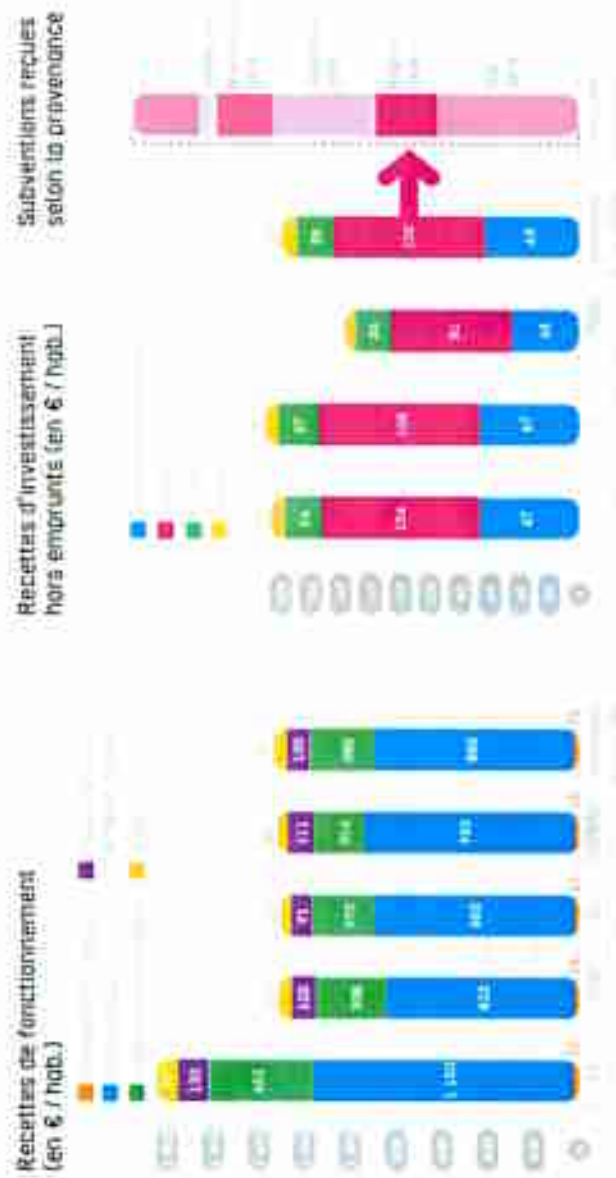
Strate 3500 - 10000habitants



Source : ANIF

Comparaison à la strate

► Strate 3500 - 10000habitants

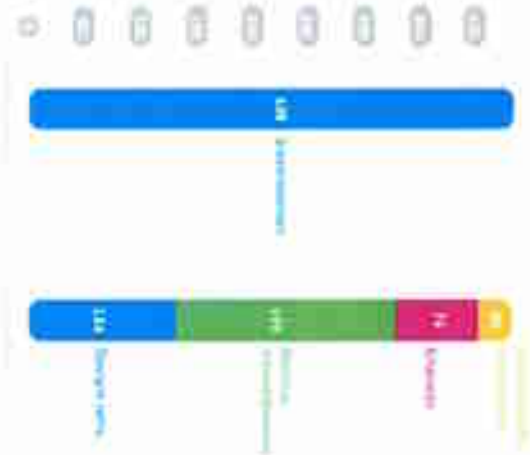


Source : AMF

Comparaison à la strate

Strate 3500 - 10000habitants

Modalités de financement des investissements pour les communes de la strate (en € / hab.)



Principaux ratios sur la dette et la trésorerie en fonction de l'appartenance intercommunale

	CC	CA	CU / UEL	Comm. de la strate
Encours au 31/12/24 en € / hab.	828	716	676	748
Dette / économie totale (en points)	3,5	2,1	3,4	3,5
Dette / recettes de fonctionnement	43,0 %	54,8 %	47,2 %	56,0 %
Charges financières / encours au 01/01/24	2,8 %	2,6 %	2,6 %	2,6 %
Trésorerie au 31/12/24 en jours de dépenses	107	101	104	106

Source : AMF

Commune de VALDAHON

Evolution population

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges:

Âge	2011	N	2016	N	2022	N
Ensemble	5 218	100,0	5 605	100,0	5 715	100,0
0 à 14 ans	1 010	19,5	1 092	19,5	1 046	18,3
15 à 29 ans	1 268	24,3	1 455	26,0	1 410	25,0
30 à 44 ans	1 027	19,6	1 100	19,6	1 117	19,5
45 à 59 ans	992	18,9	848	15,1	882	15,4
60 à 74 ans	615	11,7	674	12,0	754	13,2
75 ans et plus	326	6,2	500	8,9	686	12,0

Source : INSEE, RP2011, RP2016 et RP 2022, extrapolations pour les années 2013-2021

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et groupe socio-professionnel actuel au antérieur en 2022

Sexe et groupe socio-professionnel	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de	
			15 à 24 ans	25 à 64 ans
Ensemble	2 476	2 135	100,0	100,0
Agro-pêcheurs	0	0	0,0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	740	61	3,1	0,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	151	100	1,1	0,5
Professions intermédiaires	244	399	1,1	1,8
Employés	941	611	4,1	1,0
Couvés	884	119	1,0	0,1
Retraités	618	544	1,0	0,1
Autres professions	300	316	1,0	0,1

Source : Insee RP2022 recensement de la population, graphique du 04/04/2023

Rétrospective budgétaire

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



REPERES

2024

En €/hab	Commune	Département	Région	National
Ressources Fiscales	617	619	805	852
Dotations et participations	251	271	299	275
Ventes et autres produits courants non financiers	136	113	129	136
Produits réels financiers	0	7	3	3
Produits réels exceptionnels	0	6	5	7

Strate de référence

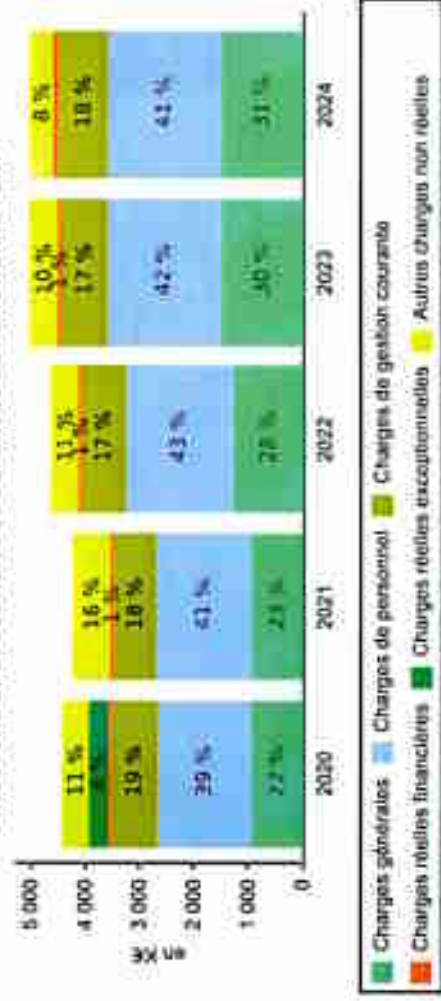
Population : 5612

Régime fiscal : FPU - Communauté de 5 000 à 10 000 habitants

Source : DGFIP

Rétrospective budgétaire

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



REPÈRES

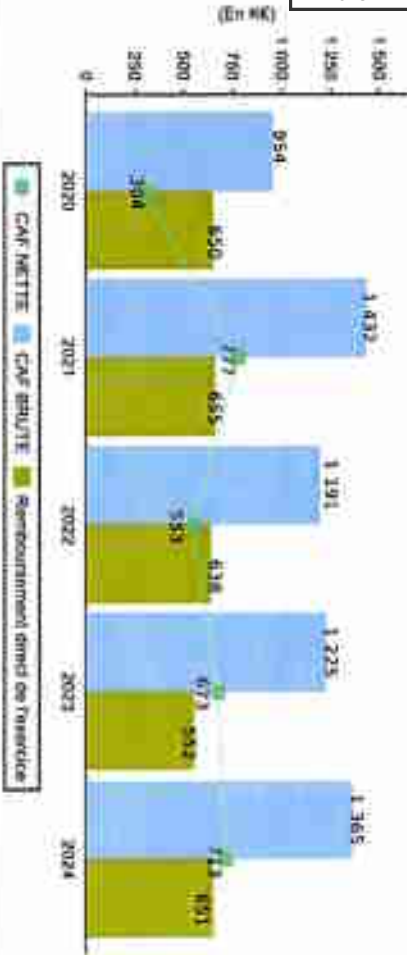
En €/hab	2024		
	Commune	Département	Région / National
Charges générales	263	263	311
Charges de personnel	363	422	604
Charges de gestion courante	166	96	123
Charges réelles financières	17	18	19
Charges réelles exceptionnelles	0	2	4

Strate de référence : Population : 5832
Régime fiscal : FPL : Communes de 3 000 à 10 000 habitants

Source : DGFIP

Rétrospective budgétaire

ÉVOLUTION DE LA CAF NETTE



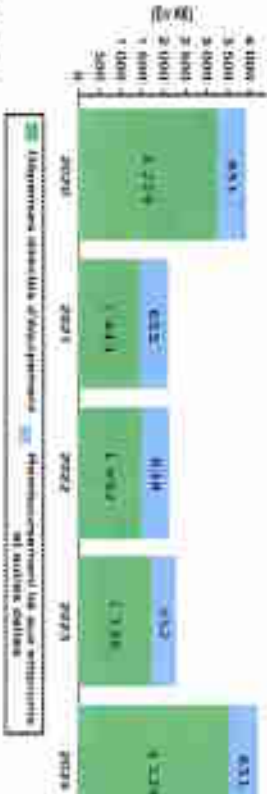
La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

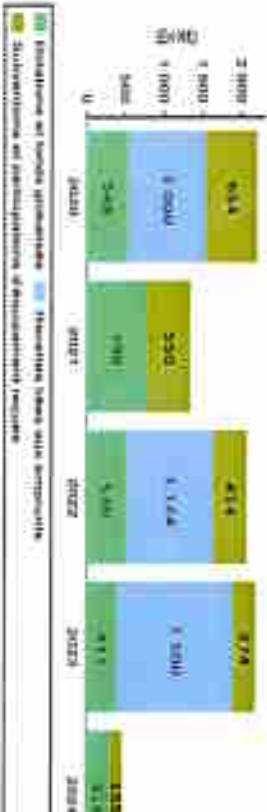
La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à décaler au niveau de son fonctionnement des ressources, jugées pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Les opérations d'investissement

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



ÉVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



REPERES

2024	2024	2024	2024	2024
Équipement et dépenses d'investissement	4 035	Équipement et dépenses d'investissement	4 035	Équipement et dépenses d'investissement
Remboursement de la dette structurée et autres dettes	1 112	Remboursement de la dette structurée et autres dettes	1 112	Remboursement de la dette structurée et autres dettes

Source : DGFIP

Projections budgétaires

Dotation globale de fonctionnement 2026

Dans l'attente du calcul définitif de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 2026 effectué par la DGCL, qui comme chaque année n'interviendra qu'à la fin du premier semestre, **les acomptes mensuels** (de janvier à mai inclus) de dotation forfaitaire sont les suivants :

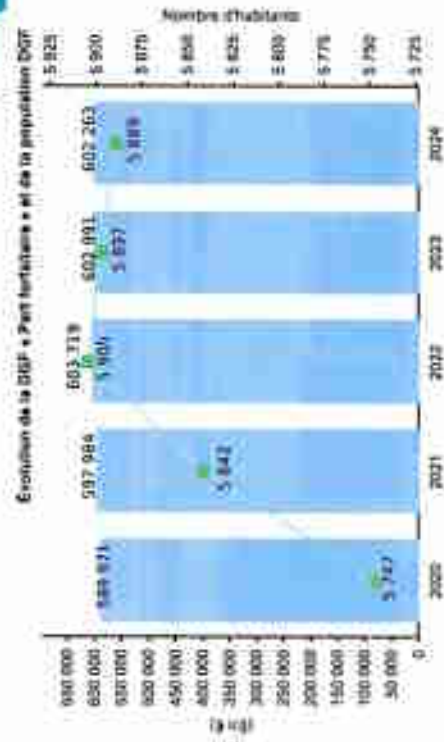
- DGF montant non communiqué à ce jour, le Projet de Loi de Finances n'envisage aucune baisse en 2026, le montant semble maintenu.
- Pour rappel, perçu en 2025 = 2026 soit 601 899 € (à population égale)

Taxe d'aménagement : 100 000 € (prévisionnel)

Il s'agit d'une donnée purement indicative, qui est fonction de la nature des projets et du nombre d'opérations d'urbanisme.

FCTVA : 700 000 € à affiner

Source : AMF



Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

ID : 025-212505788-20260212-D_2026_17-DE

Berger
Levisuit

Tendances budgétaires

RESULTATS PROVISOIRES A LA DATE DU 22/01/2026

Niveau comptable	75100	75102	25142	75138	75141
Budget	Principal	Foirt	VMS LES CHENES	Les Vallons St Michel	Les Coteaux de Bellevue
Investissement	INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT
devenant recettes	7 642 029,54	2 700,00	50 160,22	244 607,87	845 024,03
	8415 871,30	2 019,20	49 717,02	267 552,03	795 229,53
Bilan de l'exercice 2025	793 193,76	1 648,40	-443,00	22 945,16	-91 904,00
resultat reporté 2024	-2 006 724,03	-2 019,20	-49 717,02	-267 552,03	-807 759,53
Resultat de clôture 2025	-1 213 530,27	-170,80	-50 160,22	-244 607,87	-845 024,03
PAR DEPENSES	451 817,12	6 848,00	0,00		
PAR RECETTES	474 350,00	0,00	0,00		
Résultat inv	-1 270 702,89	-2 158,80	-50 160,22	-244 607,87	-845 024,03
	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT
devenant recettes	5 790 185,36	48 004,20	53 838,78	387 861,17	868 455,94
	6 918 270,84	61 541,54	50 160,22	290 674,92	865 608,42
Bilan de l'exercice 2025	1 128 038,98	11 637,24	3 678,56	2 808,75	99 353,48
resultat reporté 2024	-2 047 620,52	-46 784,11	17 477,87	629 857,26	177 825,14
Resultat de clôture 2025	-919 581,54	-35 146,87	-42 105,65	-626 078,51	-727 471,66
Resultat de clôture 2025	3 185 655,50	58 933,35	13 999,31	702 660,01	276 978,82
Resultat de clôture 2025	1 914 952,81	51 672,05	-16 160,91	458 058,14	112 554,79

Tendances budgétaires

► Compte financier unique 2025

Commune DU VAL-D'AIGON - BUDGET COMMUNAL 2019 - C.F.U. 2025

I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES			I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE			B1

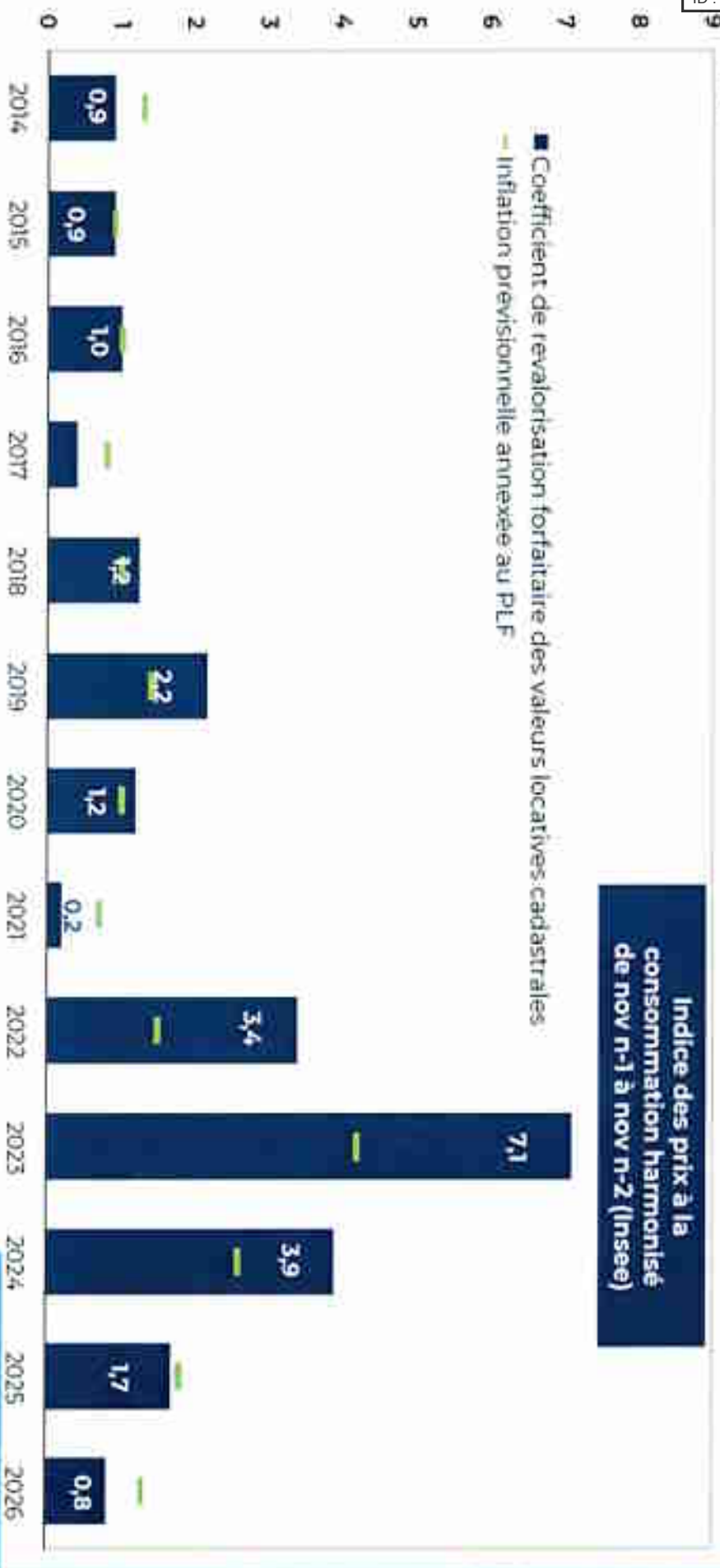
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Financement	Total cumulé	
Reçus	Prélèvements budgétaires totaux	A	19 431 290,00	5 905 221,00	79 317 011,00
	Frais de gestion (1)	B	8 435 073,30	5 859 228,34	15 364 070,54
	Recettes à réaliser	C	474 195,00	0,00	474 195,00
Dépenses	Autres services budgétaires totaux	D	11 342 411,70	6 424 424,00	18 106 545,70
	Dépenses réelles (1)	E	7 642 875,54	5 750 188,36	13 430 864,90
	Recettes à réaliser	F	457 312,12	0,00	457 312,12
Différence entre les totaux et les montants		G = B - E	793 193,76	1 138 034,96	1 631 228,74
Résultats antérieurs reportés		H	-2 686 279,33	2 647 420,42	30 163,89
Excédent (déficit)		I = G + H	-1 293 085,57	5 185 455,38	1 603 074,93
Régimes à réaliser (1-1)		J = C - F	22 882,88	0,00	22 882,88
Excédent (déficit)		K = H + J	-1 270 202,69	5 185 455,38	1 614 942,81

(1) 1-1) Montants dus dans les dépenses réelles, antérieurs des dépenses et des dépenses d'investissement

Tendances budgétaires

Evolution des bases de 0,8% pour 2026

En %
Coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales



Source : Banque postale

Indice des prix à la consommation harmonisé de nov n-1 à nov n-2 (Insee)

Tendances budgétaires

Les taux d'imposition :

- Conformément aux engagements pris lors de la campagne municipale de 2020, il est proposé, pour l'exercice 2026, de **maintenir inchangés les taux d'imposition communaux**, et notamment le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties.
- Depuis 2021, les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Cette suppression a été compensée par l'attribution aux communes de la **part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties**, garantissant un niveau de ressources équivalent à celui perçu antérieurement.
- Par ailleurs, dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale et de la fiscalité économique, la base d'imposition de taxe foncière sur les propriétés bâties des établissements industriels a été divisée par deux à compter de 2021. Cette mesure fait l'objet d'une **compensation financière versée par l'État**, calculée sur la base des taux d'imposition de référence, afin de neutraliser son impact pour les collectivités.
- Le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties s'est traduit par un **rebasage du taux communal**, le taux départemental de 2020 venant s'additionner au taux communal appliqué la même année. Ce taux ainsi reconstitué constitue, depuis 2021, le **taux communal de référence**.
- Pour la commune de **Valdahon**, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties demeure ainsi fixé à **32,93 %**, sans évolution depuis 2021
(taux communal 2020 : 14,85 % - taux départemental 2020 : 18,08 %).

Source : Banque postale

Tendances budgétaires

Produits prévisionnels 2026 VALDAHON (estimation DDFIP)

Taxes	1	2	3	4
1				
TFB	7 592 497	32,93 %	7 752 270	2 556 116
TFNB	77 164	10,48 %	77 197	14 266

Les bases de foncier bâti augmentent de 2,2% en sachant que le taux de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives pour 2026 est + 0,85%

L'effet du coefficient correcteur s'ajoute d'après nos premiers calculs à + 168 249 € en prévisionnel 2026

Tendances budgétaires

- FNGIR négatif:

	Num. coll.	LIBELLE POSTE	CODIQUE POSTE	Prél GIR
VAIRIE VALDAHON		BOC BE SARCON ESSE VALDAHON	20006 21425	04 2111 2003 €

- *L'attribution de compensation (AC)*, qui constitue une dépense obligatoire pour l'EPCI, et qui a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la FPU et des transferts de compétences, à la fois par l'EPCI et par ses communes membres. Ses modalités d'évaluation et de versement sont fixés aux IV et V de l'article 1609 nones du Code Général des Impôts

	AC 2017 (droit commun)	AC 2024	AC 2025	AC projetée 2026
VALDAHON	714 075	847 049	968 488	809 399

Tendances budgétaires

Les produits des services; Tarifs municipaux :

- ▶ Locations de salles :
 - ▶ + 25% arrondis au supérieur pour la plupart
 - ▶ Tarif ménage : si insuffisant : 22,25 €/h et si conséquent : 29 €/h (identique règlement intérieur Ménétrier)
 - ▶ Maison des services : ajout de tarifs pour les salles RDC après travaux aménagement
 - ▶ Salle Ménétrier : Cauton 1 000 € (particulier et association hors convention) + extrade 100 € (montage -démontage)
- ▶ Photocopies : pas de changement
- ▶ Tarif clé électronique : 114 € TTC
- ▶ Médiathèque : pas de changement
- ▶ Cimetière :
 - ▶ Concessions : 125 €/m² (au lieu de 75€)
 - ▶ Caveau cinéraire : 700 € (au lieu de 675 €)
 - ▶ Colombarium mural : 220 € (au lieu de 208 €)
- ▶ Augmentation des prix de terrains :
 - ▶ Terrain constructible : 120 € / m² (au lieu de 115 €)
 - ▶ Terrain d'aisance : 60 € / m² (au lieu de 55 €)

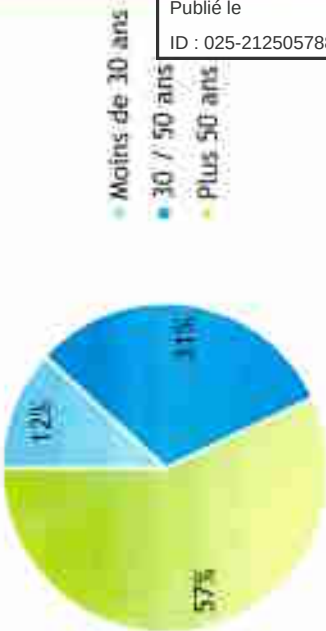
RESSOURCES HUMAINES - RETROSPECTIVE 2025 (1)

1) Effectifs et structure au 31/12/2025

	Titulaires	Agents en disponibilité	Agents en détachement	Contractuels permanents	Contractuels non permanents (accroissement ou emploi spécifique)
En nbre	39	3	1	9	3
En ETP	36,68	3	1	9	2,42

Fonctionnaires et contractuels (hors détachement et disponibilité)	En nbre	En ETP
Catégorie A	2	2
Catégorie B	9	8,7
Catégorie C	40	37,40
TOTAL	51	48,10

ETP par tranche d'âge



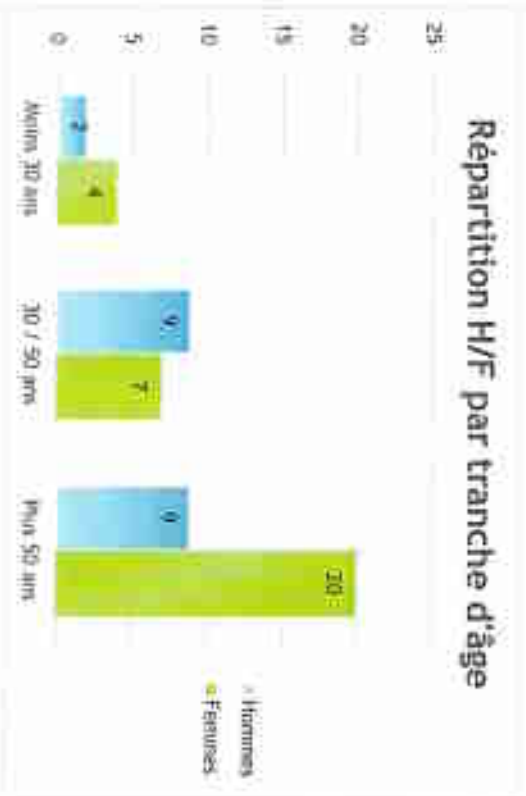
Age moyen de la collectivité : 50 ans
2 départs en retraite en 2025
9 avancements de grade en 2025
1 nomination suite à concours
2 promotions internes

RESSOURCES HUMAINES - RETROSPECTIVE 2025 (2)

2) Parité H/F

Fonctionnaires et contractuels (hors détachement et disponibilité)	En nombre	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
Catégorie A	2	1	1
Catégorie B	9	3	6
Catégorie C	40	16	24
TOTAL	51	20	31

Taux de féminisation : 61 %



RESSOURCES HUMAINES - RETROSPECTIVE 2025 (3)

3) Masse salariale 2025

Evolution masse salariale en €



Part dans les dépenses réelles de fonctionnement :

En 2024
44.17 %

En 2025
43.84 %

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

ID : 025-212505788-20260212-D_2026_17-DE

Berger
Levrault

RESSOURCES HUMAINES - RETROSPECTIVE 2025 (4)

4) Facteurs d'évolution 2025

Mesures nationales :

Augmentation taux patronal CNRACL : + 40 000 €

Dépense CNRACL 2025 : 423 677 €

Recrutements :

2 augmentations de temps de travail (2x10 %)

1 départ en retraite non remplacé immédiatement

1 recrutement temps partiel 25h au périscolaire

1 recrutement responsable bâtiment (remplacement)

5) Indicateurs sociaux : une dynamique engagée en 2025

Formations : poursuite des efforts de professionnalisation (formations sur site, groupement de formations), formations internes.

Nouveau Règlement intérieur voté en septembre 2025

Création d'un plan de communication interne

Création d'un trombinoscope

Dialogue social initié au printemps 2025

Amélioration des conditions de travail et prévention des TMS

Actions sociales telles que petits déjeuner agents, chèques cadeaux

RESSOURCES HUMAINES - RETROSPECTIVE 2025 (5)

6) Un cadre santé-sécurité consolidé, au service des agents et de la collectivité

Le registre de Santé et Sécurité au Travail (SST) actualisé

Le registre de Signalement des Dangers Graves et Imminents (DGI) actualisé

Création d'un règlement d'hygiène et de sécurité en cuisine à jour, avec sensibilisation des agents.

Document d'évaluation des Risques Professionnels (DUERP) créé et mis en oeuvre

ANNEE 2025

**Une gestion RH sous contrainte, stabilisée,
orientée réglementation, santé, sécurité
et continuité du service public.**

RESSOURCES HUMAINES - PROSPECTIVE 2026 (1)

CONTRAINTES FINANCIERES NON MAITRISABLES

Prothèses d'évolution nationale :

Evolution point d'indice +3% sur 6 mois : + 19 000 €

Evolution points d'indice majoré en raison augmentation SMI : 15 000 €

2. Hausse cotisations :

CNRACL : + 3 points, soit 40 000 €

CNAAS : + 2 €/agent et 2 agents en plus soit + 544 €

Evolution des charges de personnel - CNRACL

Dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale, un décret du 30 janvier 2025 a acté une augmentation progressive du taux de cotisation employeur à la CNRACL (Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales). Cette hausse est mise en œuvre selon un calendrier pluriannuel, à raison de trois points par an pendant quatre ans, conduisant le taux de cotisation employeur de 31,65 % en 2024 à 43,65 % en 2028, soit une augmentation cumulée de 12 points.

L'année 2025 a marqué la première étape effective de cette revalorisation, avec une augmentation de trois points du taux de cotisation. Cette trajectoire se poursuit en 2026, générant une hausse mécanique et significative des charges de personnel pour les collectivités territoriales, indépendamment de toute décision locale.

Par ailleurs, la diminution exceptionnelle d'un point du taux de cotisation d'assurance maladie des employeurs territoriaux intervenue en 2024 a pris fin au 1er janvier 2025, accentuant l'impact financier global de la réforme sur les budgets locaux.

Ces évolutions nationales se traduisent par une augmentation contrainte des dépenses de personnel, pesant durablement sur les marges de manœuvre financières des collectivités, et constituent un élément structurant de l'analyse prospective des équilibres budgétaires de la commune pour l'exercice 2026 et les années suivantes.

RESSOURCES HUMAINES – PROSPECTIVE 2026 (2)

STABILITE DE L'EVOLUTION PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS

- **Départs et mobilités :**
2 départs en retraite : gardien complexe sport + policier
- **Recrutements :**
2 recrutements remplacement départs en retraite
2 poursuites remplacement congé parental (accueil, ATSEM) : + 17 400 €

MESURES STATUTAIRES

- **Avancements de grade, d'échelon et promotion : + 10 000 €**

RESSOURCES HUMAINES - PROSPECTIVE 2026 (3)

Dans un contexte de contraintes budgétaires et d'exigences accrues en matière de qualité du service public, la politique RH 2026 vise à sécuriser l'organisation du travail, à professionnaliser les agents, à garantir la continuité du service public et à prévenir les risques sociaux et professionnels.

1. Sécuriser l'organisation du travail
Fiabletiser et piloter le temps de travail grâce à un logiciel dédié, afin de garantir un suivi homogène, conforme et équitable.

2. Professionnaliser les équipes
Déployer un plan de formation structuré pour accompagner les évolutions des métiers et renforcer les compétences des agents.

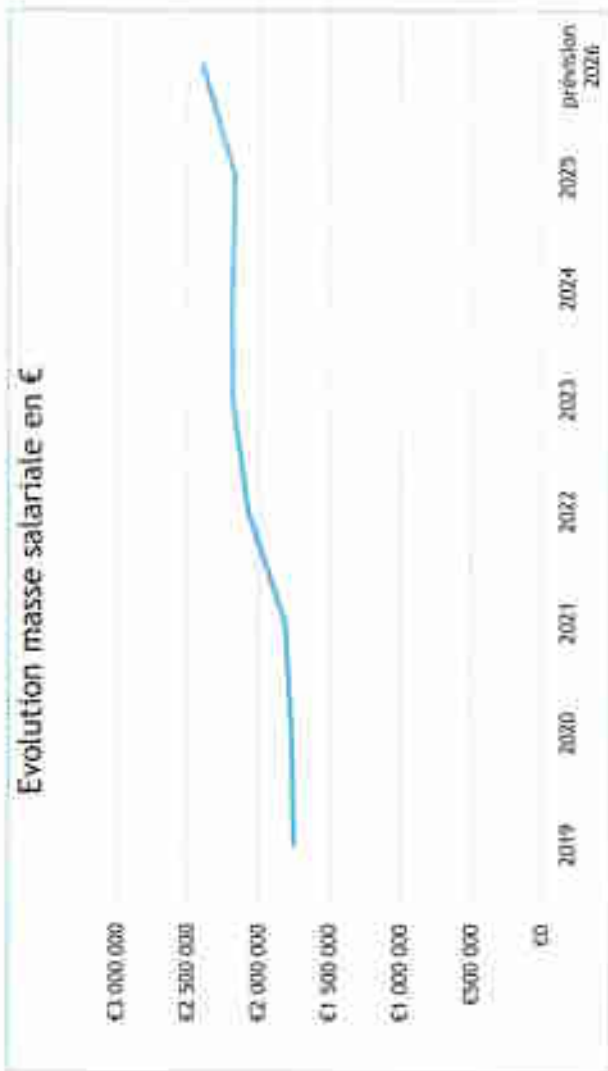
3. Préserver la continuité du service public
Mettre en œuvre un plan d'action de prévention et de maîtrise de l'absentéisme, en agissant sur ses causes organisationnelles et humaines.

4. Prévenir les risques professionnels
Consolider la politique de prévention, de santé et de sécurité au travail afin de protéger les agents et de sécuriser la responsabilité de la collectivité.

Les orientations RH 2026 s'inscrivent dans un objectif de soutenabilité financière tout en sécurisant les missions essentielles.

RESSOURCES HUMAINES - PROSPECTIVE 2026 (4)

MASSE SALARIALE 2026
2,4 m€



Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

ID : 025-212505788-20260212-D_2026_17-DE

Berger
Levrault

Subventions - Cadrages subventions aux associations

Lors de sa séance du 15 janvier 2026, le Conseil Municipal a approuvé les règles d'attribution de subventions aux associations culturelles, sportives, de loisirs et patriotiques de la manière suivante :

➤ BÉNÉFICIAIRES

- Association loi 1901

➤ CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Siège social Valdahon (ou d'intérêt communal)
- Cerfa 12156 et/ou 15059 complet

➤ CRITÈRES REPARTITIONS (pondération et ventilation faite lors de la commission mixte sport-culture)

- Rayonnement offert à la commune
- Nombre d'adhérents
- Participation aux événements de la commune
- Actions jeunesse
- Nécessité d'avoir des encadrants rémunérés
- Projets portés de l'année N
- Participation aux championnats
- Caractère complet des dossiers déposés
- Déplacements effectués

Subventions 2026

- ▶ Subventions équilibre MFR (+1,18% évolution smic mais pas de budget proposé en 2026)
 - ▶ Péri 320.000€
 - ▶ SMA 65.500€
 - ▶ SIS 9.500€
 - ▶ Ludothèque 10.500€
- ▶ 30.800€ Subventions aux associations (en forte augmentation, rappel 21.600€ en 2022)
- ▶ 210 000€ subventions équilibre CCAS

Fonctionnement

Dépenses par chapitre

Chapitre €	CA 2020 M14	CA 2021 M14	CA 2022 M14	CA 2023 M14	CA 2024 M57	CA 2025 M57	IBP 2026 Prévisionnel M57
911 - Charges à caractère général	959 722	965 957	1 300 258	1 522 857	1 536 120	1 543 222	1 890 000
012 - Charges de personnel et de matériel	1 765 856	1 813 337	2 071 575	2 188 000	2 191 450	2 168 545	2 400 000
014 - allocations de produits	222 754	202 632	237 479	234 585	219 847	238 642	238 734
53 - Autres charges de gestion courante	858 991	776 603	799 132	833 598	910 051	893312	1 121 059
54 - Charges financières	65 133	54 120	48 815	73 766	101 327	86 418	76 000
57 - Charges exceptionnelles	332 374	0	970	70	713	8 954	5 000

Fonctionnement

Recettes par chapitre

Chapitre €	CA 2020 M14	CA ID21 M14	CA 2022 M14	CA 2023 M14	CA 2024 M57	CA 2025 M57	BP 2026 Prévisionnel M57
70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	234 804	265 369	354 699	406 177	557 045	437 193	350 592
731 - Attribution de compensation					847 049	968 488	816 537
73 - Impôts et taxes	3 123 635	3 257 657	3 398 973	3 706 005	2 970 873	3 071 197	3 029 630
74 - Dotations, sub et participations	1 437 902	1 318 045	1 382 750	1 472 702	1 463 444	1 561 465	1 432 789
75 - autres produits de gestion courante	311 411	321 823	366 985	373 405	350 595	349 451	201 000
77 - Produits exceptionnels	88 294	256 164	140 607	95 905	10 623	444 380	500

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

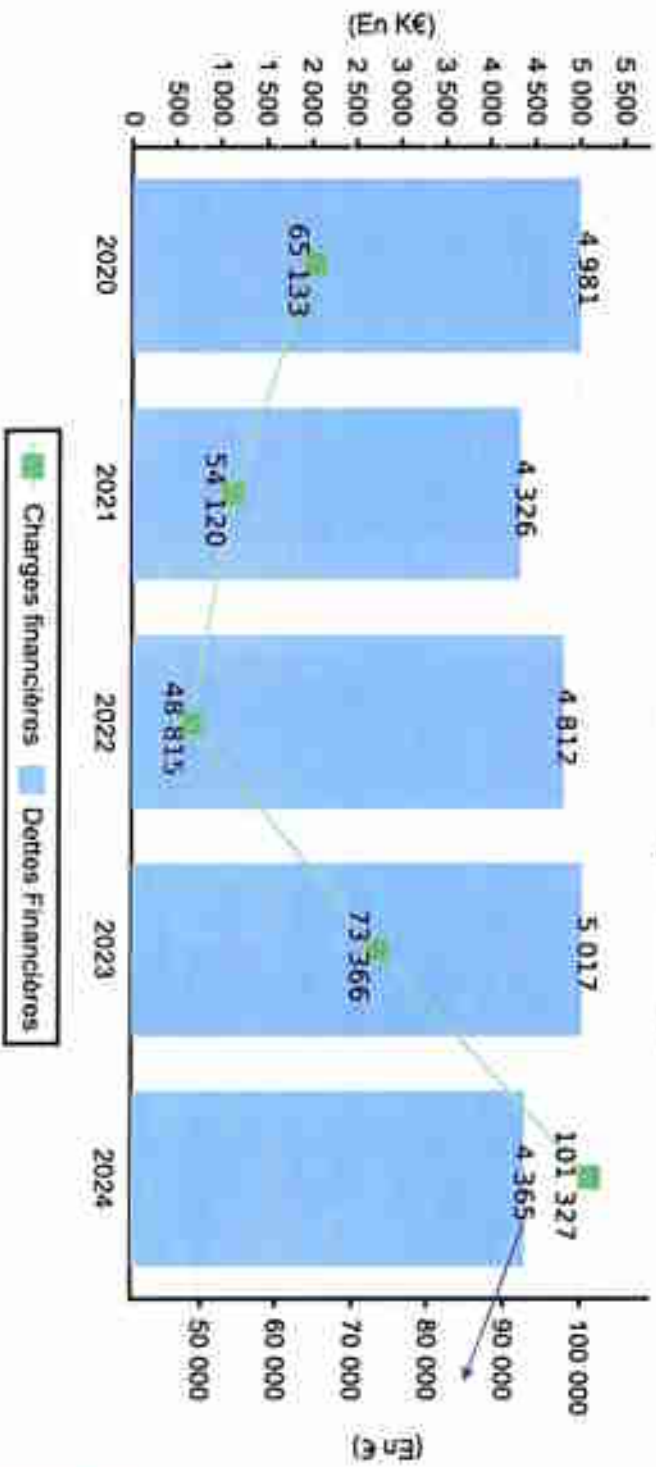
Berger
Levrault

ID : 025-212505788-20260212-D_2026_17-DE

Endettement - tendance

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2026 = 3.822.473€

Evolution des dettes et des charges financières



Source : DDFIP

Endettement - tendance

- Dette par habitant au 01/01/2026 = 655€/habitant

REPERES

En €/hab	2024			
	Commune	Département	Région	National
Produits réels de fonctionnement	1 024	1 016	1 241	1 272
Charges réelles de fonctionnement	790	790	1 032	1 062
Capacité d'autofinancement brute	234	225	208	210
Capacité d'autofinancement nette	122	140	121	129
Dépenses d'équipement	605	331	310	398
Dettes financières	749	943	788	767
Fonds de roulement	325	392	390	411
Trésorerie	438	478	400	452

Source : DGFIP

Ratios de niveau

Endettement au 1^{er} janvier 2025 :

Commune Valdahon : 749€/habitant

Moyenne strate 5 000 à 9 999 habitants :

⇒ Département : 858 €/habitant

⇒ Région : 753 €/habitant

⇒ National : 755 €/habitant

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

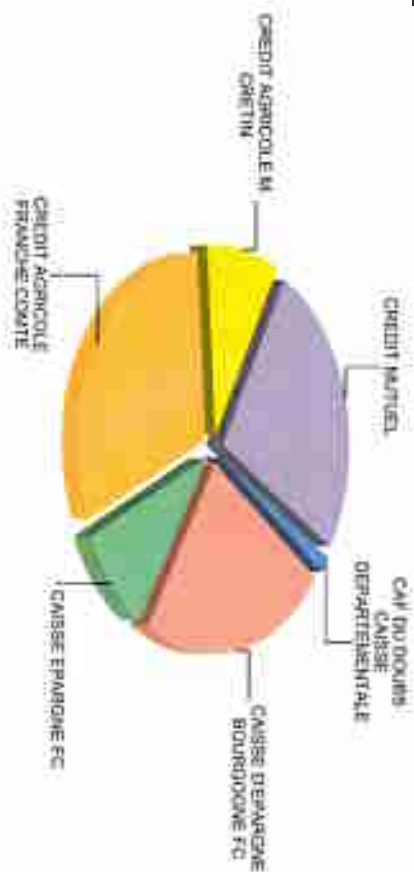
Publié le

Berger
Levrault

ID : 025-212505788-20260212-D_2026_17-DE

Etat de la dette au 01/01/2026

Annuité 2026



CAF DU DOUBS CAISSE DEPARTEMENTALE	8 000,00 €	1,4%
CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE FC	148 200,00 €	26,0%
CAISSE EPARGNE FC	58 048,00 €	10,2%
CREDIT AGRICOLE FRANCE COMTE	192 519,48 €	33,8%
CREDIT MUTUEL	162 525,36 €	28,5%
Total :	569 292,84 €	100,0%

Etat de la dette au 01/01/2026

BUDGET COMMUNAL - 76100

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2026	560 292,04 €	75 212,45 €	491 080,39 €	0,00 €	0,00 €	3 822 473,12 €
2027	565 981,55 €	87 378,03 €	498 583,52 €	0,00 €	0,00 €	3 331 392,75 €
2028	528 296,04 €	58 302,31 €	472 994,53 €	0,00 €	0,00 €	2 812 809,21 €
2029	527 335,55 €	46 346,01 €	480 089,05 €	0,00 €	0,00 €	2 329 814,48 €
2030	472 040,84 €	36 131,61 €	435 909,23 €	0,00 €	0,00 €	1 878 025,63 €
2031	431 258,10 €	26 826,91 €	404 431,27 €	0,00 €	0,00 €	1 442 910,40 €
2032	420 143,69 €	17 639,90 €	402 503,79 €	0,00 €	0,00 €	1 038 405,13 €
2033	322 457,75 €	8 347,47 €	314 120,28 €	0,00 €	0,00 €	635 981,34 €
2034	142 172,25 €	4 042,43 €	138 129,82 €	0,00 €	0,00 €	321 051,06 €
2035	75 118,90 €	2 505,47 €	72 613,49 €	0,00 €	0,00 €	183 731,24 €
2036	75 118,90 €	1 336,57 €	73 792,29 €	0,00 €	0,00 €	111 117,75 €
2037	37 559,62 €	224,16 €	37 335,46 €	0,00 €	0,00 €	37 335,46 €

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

ID : 025-212505788-20260212-D_2026_17-DE

Berger
Levrault



Etat de la dette BP au 01/01/2026

BUDGET COMMUNAL - 75100

CAF DU DOUBS CAISSE DEPARTEMENTALE

Catégorie de l'opération	Détail de l'opération	N° exercice	Montant du service	Dettes au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
2025-01	CREATION POLE PERI-ECOLE SE LAUDS IRIH	201900071	00 000 00 €	42 000 00 €	8 000 00 €
Total CAF DU DOUBS CAISSE DEPARTEMENTALE			00 000,00 €	42 000,00 €	8 000,00 €

CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE FC

Catégorie de l'opération	Détail de l'opération	N° exercice	Montant du service	Dettes au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
2015-1	Progration 2 millions 14400000	419 090782	-900 000 00 €	25 965 71 €	35 071 37 €
2016-02	CREATION SEVIGENTS 2016	419046190	400 000 00 €	200 000 00 €	41 945 00 €
2016-01	DECRET SEVIGENT 2016	419 046190	1 000 000 00 €	599 898 66 €	79 145 87 €
Total CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE FC			2 100 000,00 €	856 866,66 €	146 200,00 €

CAISSE EPARGNE FC

Catégorie de l'opération	Détail de l'opération	N° exercice	Montant du service	Dettes au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
2016-02	TRAVAUX RESTRUCTUREMENT 2016	419 004630	1 800 000 00 €	2 113 371 €	38 648 00 €
Total CAISSE EPARGNE FC			800 000,00 €	213 333,37 €	58 048,00 €

Etat de la dette BP au 01/01/2026

CREDIT AGRICOLE FRANCHE COMTE

Code de l'emprunt	Objet de l'emprunt	N° contrat	Montant du contrat	Dettes en Capital au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
2022-02	QUAI-BUS - ALVENA-GRUEVE	9025173328	300 000,00 €	24 373,44 €	10 451,42 €
2023-01	INVESTISSEMENT 2023 - TRAMWAY ALVENA-GRUEVE ET PETITES VILLES	902500000028	1 500 000,00 €	1 210 818,26 €	151 508,00 €
Total CREDIT AGRICOLE FRANCHE COMTE			1 800 000,00 €	1 235 191,70 €	162 559,42 €

CREDIT MUTUEL

Code de l'emprunt	Objet de l'emprunt	N° contrat	Montant du contrat	Dettes en Capital au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
2018-01	INVESTISSEMENT 2018 - CHAPELLE	37588004	1 200 000,00 €	838 490,57 €	87 450,42 €
2022-02	PETITES VILLES DE DEMAIN - TRAMWAY	902785840026 017556500	1 500 000,00 €	727 818,79 €	78 118,88 €
Total CREDIT MUTUEL			2 700 000,00 €	1 566 309,36 €	165 569,30 €
Total BUDGET COMMUNAL - 75100			6 780 000,00 €	3 822 473,12 €	569 292,84 €

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

ID : 025-212505788-20260212-D_2026_17-DE

Berger
Levrault

Etat de la dette

Budget annexe au 01/01/2026

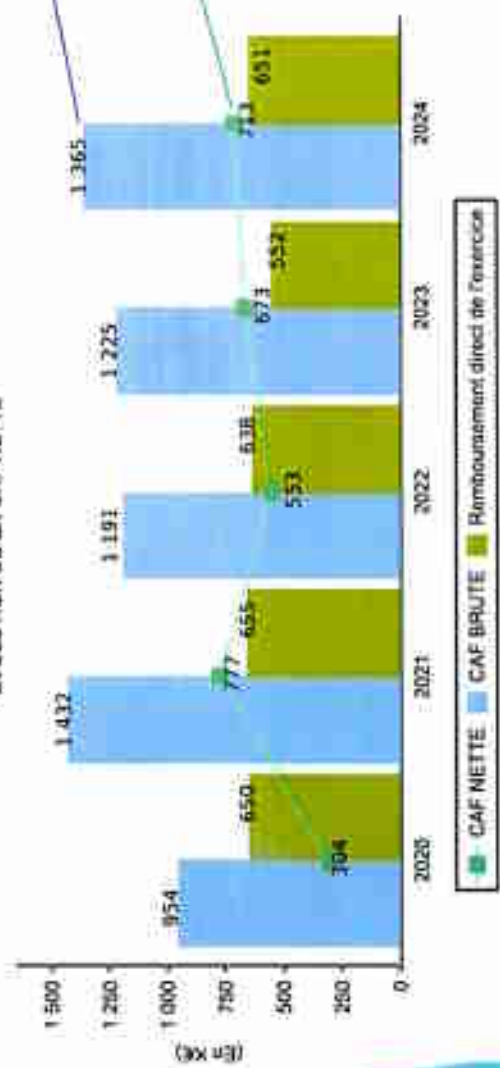
CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE FC

Code de l'emprunt	Charges de rattachement	N° contrat	Montant du contrat	Dette en Capital au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
20143	INVESTISSEMENTS	A1006045	1 250 000,00 €	625 000,00 €	70 000,00 €
Total CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE FC			1 250 000,00 €	625 000,00 €	70 000,00 €
Total LES COTEAUX DE BELLEVUE - 75141			1 250 000,00 €	625 000,00 €	70 000,00 €

Epargne

- ▶ En 2025 CAF Brute = 1.529.958€
- ▶ En 2025 CAF Nette = 988.001€
- ▶ En 2025 remboursement capital 541.957€ (pas de nouvel emprunt souscrit)

EVOLUTION DE LA CAF NETTE



La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Source : DDFIP

Liste des investissements

- ▶ RAR : 451 312€
- ▶ Nouveau crédit à ouvrir 3 145 442,58 € dont les AP/CP
- ▶ Besoin prévisionnel d'emprunt 600.000€ (à confirmer une fois budget constitué)

BESOINS 2026			RAR 2025	RETENU BP 2026
TOTAUX			451 312,12 €	3 145 442,58 €

Liste des investissements RàR

Accessibilité	34 066,80 €	5 000,00 €
Travaux	8 000,00 €	
Activité maintenance pour la sécurité des locaux	8 000,00 €	5 000,00 €
	27 266,80 €	
Acquisitions foncières	-	755 600,00 €
Financement		
Acquisition Matrice RàR		350 000,00 €
Acquisition Matrice RàR		-
Acquisition de terrain rue de Collège		400 000,00 €
Prêt RàR : plus long		15 000,00 €
Crédit pour la mise en œuvre		1 000,00 €
Financement en Loyer		-
Besoin pour la mise en œuvre		4 000,00 €
Acquisition pour la mise en œuvre (RàR Matrice RàR/généraliste)		4 000,00 €
Acquisition AA 20 et AA 10 (RàR généraliste)		10 000,00 €
Financement pour la mise en œuvre		1 000,00 €
AIM - Administration	7 068,00 €	16 300,00 €
Financement	7 068,00 €	
Financement		
Acquisition pour la mise en œuvre (RàR Matrice RàR/généraliste)		450,00 €
Financement pour la mise en œuvre (RàR Matrice RàR/généraliste)		800,00 €
Financement pour la mise en œuvre (RàR Matrice RàR/généraliste)		1 500,00 €
Financement pour la mise en œuvre (RàR Matrice RàR/généraliste)		4 000,00 €
Financement pour la mise en œuvre (RàR Matrice RàR/généraliste)		1 500,00 €
Financement pour la mise en œuvre (RàR Matrice RàR/généraliste)		1 250,00 €
Financement pour la mise en œuvre (RàR Matrice RàR/généraliste)		2 500,00 €
Autres		
Activité de développement pour la mise en œuvre (RàR Matrice RàR/généraliste)		1 500,00 €
Activité de développement pour la mise en œuvre (RàR Matrice RàR/généraliste)		2 500,00 €

Liste des investissements

ECLAIRAGE PUB - Eclairage public	20 372,34 €	24 000,00 €
Chapelle de St. Agathe	11,000	
Aloup		
Bois de St. Agathe	8 343,001	
Bois de St. Agathe	143,001	
TOTAL	84 385,341	82 000,00 €
Installation d'éclairage public sur la route de St. Agathe		
Mettre à		
Mettre à disposition d'éclairage public		2 000,00 €
Ecole Elementaire Saint Euphrasie - EXIP ELEMENTAIRE	1 443,00 €	59 928,00 €
Grilles d'abaissement de la route de St. Agathe		3 318,00 €
Mettre à		15 000,00 €
Bois de St. Agathe	143,001	
Bois de St. Agathe		430,00 €
Bois de St. Agathe		120,00 €
Bois de St. Agathe		15 000,00 €
Bois de St. Agathe		15 000,00 €
Bois de St. Agathe		150,00 €
Bois de St. Agathe		630,00 €
TOTAL		3 000,00 €
Grilles d'abaissement de la route de St. Agathe		630,00 €
Bois de St. Agathe		630,00 €
Bois de St. Agathe		630,00 €

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

ID : 025-212505788-20260212-D_2026_17-DE

Berger
Levisuit

Liste des investissements

Ecole Maternelle Lavoisier-LAV MATERNELLE		
Investissement direct	200,00 €	34 678,00 €
Matériaux (tablets)	200,00 €	1 678,00 €
TOTAL		
Changement plan de travail (crt) de classe		1 500,00 €
Achat de la scénographie et équipement de salle de		2 500,00 €
Achat peinture		5 200,00 €
Matériaux		
Équipement typé		300,00 €
Achat etviter de maintenance		150,00 €
Achat 2 kit de nettoyage et entretien		5 400,00 €
Achat 5 récepteurs		100,00 €
Achat matériel (écran)		3 400,00 €
Ecole Élémentaire Lavoisier-LAVOIELEMENTAI	1 034,62 €	202 070,00 €
Investissement direct	1 034,62 €	1 630,00 €
Équipement de salle (écran)		800 000,00 €
Matériaux		
Équipement 2 tablettes		200,00 €
Ecole Maternelle Monnet-MON MATERNELLE	9 726,00 €	21 005,00 €
Investissement direct		1 600,00 €
TOTAL	9 726,00 €	
Matériaux (écran)		100 000,00 €
Équipement écran (écran) pour la salle de travail		100 000 €
Matériaux		
Équipement (écran)		110,00 €
Équipement de 3 (écran)		150,00 €
Équipement de maintenance		1 000,00 €
Équipement (écran)		400,00 €
Chaque (écran) (écran) (écran)		3 400,00 €
Achat d'équipement (écran) pour la salle de travail		2 000,00 €

Liste des investissements

[illegible]

Liste des investissements

ILLUMINATIONS-illuminations Noël			-	1	7 000,00 €
Matériel					
Cedents de part réseau d'illumination					1 500,00 €
Achats matériels pour autres réseaux					3 500,00 €
Achats matériels de Décor					2 000,00 €
Investissements pour équipements pour les Décor					-
MAIRIE - Mairie					
Matériel			57 396,00 €		11 750,00 €
Achats d'un véhicule					300,00 €
Achats de matériel d'illumination pour l'éclairage des espaces publics					3 000,00 €
Matériel					
Remplacement de matériel					550,00 €
Remplacement de matériel					300,00 €
Remplacement de matériel de matériel de matériel					1 800,00 €
Achats de matériel de matériel de matériel					800,00 €
Travaux					
Aménagement extérieur			57 396,00 €		
Remplacement de matériel de matériel					100,00 €
Remplacement de matériel de matériel					2 200,00 €
Remplacement de matériel de matériel de matériel					2 000,00 €
MARCHE NOEL - Marché de Noël			-	1	3 500,00 €
Achats d'un véhicule de matériel de matériel					3 500,00 €

Liste des investissements

MED5 - Maison des sciences	-	281 690,70 €
ARRIVÉE - APPEL		251 828,38 €
Précipité initial (niveau de base) - 0,001		2 000,00 €
Changement de 10 (niveau de base) - 0,001		2 000,00 €
Création d'un nouvel produit (niveau)		15 000,00 €
Recherche des nouvelles solutions (niveau)		5 000,00 €
Matériaux		
Recherche de nouveaux		320,00 €
Travaux de recherche - support pour les produits (niveau)		350,00 €
MEILLEUR - Maison Humbert	17 005,26 €	-
Maison de recherche (niveau)	17 005,26 €	
	111,00 €	
Maison de l'enfance	-	24 810,40 €
Travaux		
Maison de l'enfance (niveau)		15 000,00 €
Activité de l'enfance		800,00 €
Recherche de produits de l'enfance (niveau)		6 000,00 €
Maison de l'enfance	-	254 766,70 €
Travaux de l'enfance		210 310,10 €
Recherche de produits de l'enfance (niveau)		350,00 €
Création de l'enfance (niveau)		3 300,00 €
Maison de l'enfance	-	15 430,00 €
Travaux de l'enfance		9 000,00 €
Recherche de l'enfance (niveau)		1 510,00 €
Recherche de l'enfance (niveau)		2 000,00 €
Recherche de l'enfance (niveau)		430,00 €
Recherche de l'enfance (niveau)		653,00 €
Recherche de l'enfance (niveau)		1 500,00 €
Recherche de l'enfance (niveau)		800,00 €

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

ID : 025-212505788-20260212-D_2026_17-DE

Berger
Levrault



Liste des investissements

MENET - Espace Minéralier		4 281,521	112 450,001
Zonage		4 281,521	
Investissements			
Matériel d'entretien, remplacement et réparation			10 000,001
Travaux d'entretien, réparation et entretien			3 000,001
Remplacement des plaques de ciment			5 500,001
Réparation des plaques de ciment			2 000,001
Remplacement des plaques de ciment			5 000,001
Entretien des plaques de ciment			500,001
Remplacement des plaques de ciment			10 000,001
Matériel			
Remplacement et entretien			200,001
Qualité des matériaux et équipements			1 000,001
Qualité des matériaux et équipements			1 000,001
Remplacement des plaques de ciment			300,001
Qualité des matériaux et équipements			300,001
Qualité des matériaux et équipements			350,001
Qualité des matériaux et équipements			2 000,001
Qualité des matériaux et équipements			30 000,001
Localisation, Matériel			
Qualité des matériaux et équipements			500,001
Qualité des matériaux et équipements			20 000,001
Qualité des matériaux et équipements			7 000,001
Qualité des matériaux et équipements			1 000,001
Qualité des matériaux et équipements			10 000,001
Qualité des matériaux et équipements			10 000,001
Qualité des matériaux et équipements			10 000,001

Liste des investissements

PETANQUE	-	5 220,00 €
Matériaux		
Activité municipal (technique)		5 000,00 €
Ramassage municipal 2 containers		220,00 €
PVD - PETITES VILLES DE DEMAIN	4 001,50 €	359 748,20 €
100 000 rue de village le puyde		558 648,20 €
Solidaire (sécurité) en USB		1 000,00 €
Recherche (sécurité) en USB	4 001,50 €	
POLICE - Police Municipale	1 497,02 €	5 000,00 €
Vidéo-surveillance	1 497,02 €	
Sécurité/Informatique		
Batterie (sécurité) (2)		4 500,00 €
Écran photo		500,00 €
Presbytere	-	230,00 €
Matériaux		
Ramassage municipal (sécurité) (sécurité) (sécurité)		115,00 €
Ramassage municipal (sécurité)		115,00 €
PREVERT - Bâtiment Prévert	-	41 050,00 €
Travaux		
Rénovation (sécurité)		35 000,00 €
Travaux (sécurité) (sécurité)		5 500,00 €
Ramassage municipal (sécurité) (sécurité)		350,00 €
Matériaux		
Ramassage municipal 2 containers		200,00 €

Liste des investissements

SALLE MUSIQUE		-	1	565,00 €
Muséologie				
Muséographie (hors-mur)				135,00 €
Hébergement				150,00 €
Ouvrages techniques (hors-mur)				300,00 €
SIGNALISATION - Signalisation spatiale		720,19 €		24 500,00 €
Planification zones d'attente		720,19 €		
Muséologie				
Accueil public (hors-mur)				2 100,00 €
Accueil des visiteurs (hors-mur) (hors-mur) et de l'extérieur				3 000,00 €
Prestation de signalisation de visite (hors-mur) (hors-mur)				3 000,00 €
Signalisation Répartitrice				
Travaux de signalisation des locaux (hors-mur)				4 000,00 €
Hébergement (hors-mur) (hors-mur)				10 000,00 €
STADE ET BATIMENTS ANNEXES		-	1	158 975,00 €
Cible (hors-mur) (hors-mur)				10 000,00 €
Terrain de jeu				
Prestation (hors-mur)				400,00 €
Matériel de jeu (hors-mur)				100,00 €
Terrain de jeu				
Prestation (hors-mur)				400,00 €
Matériel de jeu (hors-mur)				100,00 €
Annexes (hors-mur)				
Prestation (hors-mur)				40 000,00 €
Matériel de jeu (hors-mur)				10 000,00 €
Sûreté (hors-mur)				10 000,00 €
Annexes				
Prestation (hors-mur)				2 000,00 €
Matériel de jeu				
Prestation (hors-mur)				100,00 €
Matériel de jeu (hors-mur)				1 000,00 €



Liste des investissements

CH - Services Techniques		-	1	11 170,00 €
Matériaux				
Bois de construction				6 000,00 €
Peinture et accessoires pour la peinture				400,00 €
Ciment et autres matériaux de construction				400,00 €
Ciment et autres matériaux de construction				120,00 €
Ciment et autres matériaux de construction				350,00 €
Ciment et autres matériaux de construction				1 400,00 €
Ciment et autres matériaux de construction				2 500,00 €
TRESORERIE		10 225,00 €		700,00 €
TOTAL		6 073,00 €		
Remplacement des équipements		4 000,00 €		700,00 €
Remplacement des équipements				1
VEHICULES - Véhicules communaux		97 902,76 €		177 200,00 €
Divers		5 940,00 €		
Fournitures		23 622,76 €		
Matériaux		68 340,00 €		
Remplacement des équipements				200,00 €
Remplacement des équipements				24 000,00 €
Autres véhicules utilisés pour les travaux de construction				20 000,00 €
Fournitures pour les travaux				15 000,00 €
Ligne 1 (voir ci-dessus)				6 000,00 €
Remplacement des équipements				40 000,00 €
Ouvrages réalisés pour les travaux				2 000,00 €

Liste des investissements

VOIRIE COM - Voirie communale	116 561,10 €	274 625,90 €
Mairie en ville	10 080,00 €	
Passage piétonnier rue	10 284,00 €	
NET parcelle Ruisant	4 268,00 €	
Travaux parcelle Flandre	59 136,00 €	
Ligne de gestion routes communales	19 680,00 €	
Etude aménagement quartier santé	5 450,00 €	
Travaux de signalisation rue de l'église	7 655,10 €	
TOTAL		
Abolissement de bordure		35 000,00 €
Aménagement Avenue du Sile Dragon (Réduction des bordures)		50 000,00 €
Mise en place de la rue verte chez Poullet en zone unique (à côté de la Mairie)		10 000,00 €
Secteur 10 Rue des Ombles et rue de granier - Surra		1 000,00 €
Drainage installation puits eau zone entre Rue Lucile Aubert		1 000,00 €
Rue Monture et sécurité - mise en place d'un mât de feux tricolores + coarcteur + sous 30'		5 000,00 €
Ramassage des déchets rue de la piscine		5 000,00 €
Rénovation du carrefour Av Général Biquart / D32E2 / D21E3 / Portail SNCF		3 000,00 €
Rénovation de la rue de 21 Août		38 125,90 €
Aménagement de sécurité rue de l'École de villat et rue des siélistes (École Moyenne)		45 000,00 €
Aménagement de sécurité de voirie		20 000,00 €
Plots revêtement asphalte		1 500,00 €

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 025-212505788-20260212-D_2026_17-DE

Liste des AP/CP



Petites villes
de demain



	Coût initial	Marchés de rattrapage	DMA 2025	Total	Payé au 31/12/2024	Payé en 2025	Payé au 31/12/2025	Révision au BP	report 2026
1- Plan de circulation	4 270 032,00 €	60 000,00 €	547 275,00 €	4 877 247,00 €	2 605 270,81 €	1 653 387,99 €	4 258 658,80 €		158 648,20 €
3- Ancien office Notarial	200 000,00 €		80 000,00 €	280 000,00 €	0,00 €	29 081,30 €	29 081,30 €		250 918,70 €
4- Aménagement MDS-Ami Lila	270 000,00 €			270 000,00 €	0,00 €	13 979,20 €	13 979,20 €		257 020,78 €
5- Aménagement rue du 27 août	300 000,00 €			300 000,00 €	0,00 €	1 874,70 €	1 874,70 €	100 000,00 €	98 125,90 €
6- Sécurisation site Lavoisier	200 000,00 €			200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		200 000,00 €

Projet de loi

	Montant	Part	Montant 2026
1- Plan de circulation			
Subvention OFSA	4 877 247,00 €	216 324,00 €	277 824,00 €
Subvention Contrat RUSC	113 270,00 €	0,00 €	113 270,00 €
DTE TP	103 780,82 €	37 134,25 €	72 646,57 €
Contrat de l'urbanisme	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €
Subvention Fond vert	29 220,00 €	14 610,00 €	14 610,00 €
3- Ancien office notarial			872 450,57 €
DTE TP	103 780,82 €	37 134,25 €	72 646,57 €
4- Aménagement MDS - Ami Lila			14 000 €
DTE TP	103 780,82 €	37 134,25 €	72 646,57 €
Contrat de l'urbanisme	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €
Subvention Fond vert	29 220,00 €	14 610,00 €	14 610,00 €

Budget Principal -Ventes 2025 - recettes prévues 2026

RECETTES VENTES TERRAIN	2025	2026
Vente terrain Pusard	-	240 876.00 €
Vente parcelle chauffene bois (à la CCPHD)	-	11 000.00 €
Vente Maison des Associations	90 000.00 €	
Vente de la maison Humbert	332 500.00 €	
Vente aisance Mairey	770.00 €	
Echange terrain rue de Bellevue	600.00 €	

Budgets annexes

Vallons Saint Michel

RECETTES

	HT	Tout vendu
Vente parcelle		
Vente parcelle aisance lot B	15 368 53 €	15 300 00 €
Vente parcelle 1 cobecif (lot 14 et 21)		296 644 00 €

DEPENSES

	HT
Bornage Coquard	8 000 00 €
AJO CCPhD	5 500 00 €
Indemnisation candidats	12 000 00 €
Finition voirie	61 011 34 €
Parcelle A41 12- frais de notaires- aisance	500 00 €
a reporter	975 00 € 1 887 00 €

Stocks au 31/12/2025

Montant de lots restant à vendre (différence entre recettes des lots produits et lots vendus)	5 273
Montant de m²	
Valeur comptable totale :	244 807 67 €

Budgets annexes

► Coteaux de Bellevue

RECETTES	
Vente	0 000 €

DEPENSES - Marché Viabilisation

	Travaux HT	Mise HT	Etude gèstier
Raccordement EHEDS 4 parcelles	7 170 €		
Raccordement EHEDS EHPAD	5 205 55 €		

Stocks au 31/12/2025

Nombre de lots restant à vendre (différence entre nombre de lots produits et lots vendus)	0
Nombre de m²	33 017
Valeur comptable totale	704 424 03 €

► Vie Neuve 3 Les Chênes

RECETTES	
Vente 1 parcelle	0

BUDGET ANNEXE VIE NEUVE 3 LES CHENES 2025

DEPENSES - Marché Viabilisation

	Travaux HT	Mise HT	Etude gèstier HT
Parcelle rue de Maubron ou Rosiers			970
Parcelle rue de Maubron ou Rosiers			

Stocks au 31/12/2025

Nombre de lots restant à vendre (différence entre nombre de lots produits et lots vendus)	0
Nombre de m²	1 037 m²
Valeur comptable totale	50 100 22 €